63e ANNEE — N° 116

MERCREDI 3 OCTOBRE 1923.

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....		0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		0 fr. 80
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	1 fr. 25
» 2e page	(— d° —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne renonce à la résistance, mais ne parle toujours pas de réparations. — Une vaste manœuvre d'informations sur la situation intérieure du Reich. — Le conflit Munich-Berlin : ses véritables proportions. — M. Poincaré définit à nouveau les conditions de la France. — M. Baldwin et le problème de l'entente franco-britannique. — Lord Curzon restera-t-il ministre ?

Aucun fait important n'est venu modifier la situation allemande.

La vérité c'est que les dirigeants du Reich hésitent à passer aux actes.

Ils semblent croire que leurs déclarations suffisent amplement.

En cela, ils se trompent fort !

La France et la Belgique ne peuvent se tenir pour satisfaites de simples proclamations, même officielles.

D'autant plus que ces proclamations s'accompagnent de formules inquiétantes qui réclament, pour le moins, de notre part, un renouveau de vigilance.

Rappelons quelques unes de ces formules.

Le 26 septembre, au moment même où ils annonçaient la cessation de la résistance, le président et le gouvernement du Reich signifiaient qu'ils repoussaient par avance « tout arrangement qui détacherait du Reich allemand la plus petite parcelle de terre allemande ».

Affirmation superflue, mais qui montre que Berlin pose ses conditions.

Par contre nous ne trouvons nulle part nulle trace de l'intention de payer les réparations.

Bien au contraire ! M. Stresemann prend soin de distinguer lui-même les deux questions : cessation de la résistance et paiement des réparations ; — et ces questions, il les tient pour indépendantes.

C'est si vrai que la *Germania* précise pour ses lecteurs cette dualité d'aspect. Elle écrit :

« L'abandon de la résistance passive n'a préjugé en rien l'avenir du pays rhénan, ni le payement des réparations par l'Allemagne. Le gouvernement, s'il est placé bientôt devant des exigences impossibles à remplir, peut à tout instant refuser sa signature et laisser se produire une rupture. Telle est la conception que le gouvernement a énergiquement exprimée au cours des plus récentes délibérations et il a repoussé, comme irréalisable, l'idée de rompre immédiatement avec tous les alliés. »

En somme, le chancelier a décidé d'apporter un terme à la résistance passive parce qu'il ne pouvait plus la financer, non plus que la transformer en résistance active, ouverte, comme certains lui suggéraient de le faire.

Mais, il est manifeste que si, demain, le chancelier trouve l'occasion de rompre avec les Franco-Belges quant à la question des gages, des versements, ou de tout autre problème, il n'hésitera pas une seconde.

Voilà, la leçon des derniers événements !

⁂

Un fait, qu'on n'a guère signalé dans la presse, confirme ce sentiment.

On n'a point relevé les nuées de nouvelles, plus ou moins tendancieuses, que l'Allemagne lance en circulation depuis quelques jours.

Heure par heure, nous sommes instruits de tout ce qui se passe en n'importe quel endroit de l'Empire germanique.

Du moins, c'est l'impression qu'on prétend donner.

Car, en réalité, toutes ces nouvelles paraissent obéir à un même dessein : nous inquiéter, nous alarmer, quant à la situation intérieure du Reich.

Simultanément, on veut nous faire redouter une révoluton communiste en Rhénanie, une révolution monarchique en Bavière, et des troubles sociaux un peu partout.

Au fond de toutes ces perspectives alarmantes, il n'y a qu'une maigre agitation de surface, celle qui est naturelle aux éléments qui n'ont de raison d'être que de semer les dissensions.

Mais, en fait, la grande, la très grande masse du peuple allemand attend paisiblement la suite des événements.

La conclusion ? C'est que l'Allemagne se livre à une nouvelle et vaste manœuvre dans l'espoir de nous émouvoir et de nous rendre conciliants.

En cela, elle se trompe : l'abondance des nouvelles est vraiment trop suspecte pour que nous les prenions au sérieux.

Et, passant outre aux bruits, nous attendrons les actes.

⁂

Le cas de la Bavière illustre ce que nous venons d'indiquer.

A grand fracas, on annonçait ces jours derniers la proclamation d'un séparatisme bavarois.

Un antagonisme irréductible séparait les cabinets de Munich et de Berlin.

Les Bavarois allaient s'insurger contre les ordres du Reich.

Bien plus, nous allions assister à une marche militaire bavaroise sur Berlin.

Telles étaient les perspectives qu'on nous offrait.

Comment, maintenant se présente la réalité ?

Toutes les divergences d'opinion se sont dissipées devant l'ennemi du dehors.

Les associations nationalistes bavaroises ont lancé un appel à l'union au peuple entier « pour rétablir l'autorité de l'Etat et l'unité du Reich dans un sens patriotique et vraiment allemand..... pour s'affranchir du traité de Versailles et rétablir le service militaire. »

La vérité c'est que si quelque conflit venait à surgir, il opposerait la tendance monarchique *allemande* et la tendance démocratique *allemande*.

Tous les Allemands sont d'accord pour maintenir l'*unité du Reich* et sa puissance militaire contre l'extérieur.

Les seules divergences qui pourraient surgir viseraient le régime et il est manifeste que la Bavière aspire à restaurer les institutions monarchiques.

Voilà toute la substance du conflit Munich-Berlin : rivalité à qui défendra le mieux le Reich !

⁂

Dans le discours qu'il a prononcé dimanche au Bois d'Ailly, M. Poincaré a mis au point l'état présent des affaires d'Allemagne.

Le Reich a cédé, ne pouvant faire autrement, parce qu'incapable de financer plus longtemps la résistance.

Mais le Reich a cédé de mauvaise grâce, en usant de formules malencontreuses.

Sans attribuer aux considérations injustifiées des Allemands sur la Ruhr une importance exagérée, M. Poincaré a nettement signifié que de tels propos, gros de menaces, nous maintiennent sur nos gardes.

M. Poincaré a déclaré en outre que la fin de la résistance n'est qu'une première étape, qu'elle ne règle rien en soi.

La France a occupé la Ruhr pour contraindre l'Allemagne à s'exécuter par la saisie d'un gage.

Le but reste le même aujourd'hui.

« L'Allemagne, a-t-il déclaré, a renoncé à nous poser des conditions, c'est bien. Mais il lui appartient maintenant de nous montrer qu'elle est réellement disposée à nous faciliter dans les territoires occupés la mise en valeur des gages saisis. »

En somme, M. Poincaré se refuse à juger des dispositions d'esprit de l'Allemagne par ses déclarations : il attend le Reich à ses actes.

Pour les Franco-Belges, l'abandon officiel de la résistance passive n'est qu'une première étape.

La reprise effective du travail sera la seconde, la coopération des autorités locales pour les livraisons régulières en nature sera la troisième.

Si les Allemands prétendent s'en tenir à la première étape ou à la seconde, nous resterons sur nos positions.

Ne nous attendons pas à voir M. Stresemann franchir allègrement la troisième étape.

Il lui faut tout d'abord faire avaler une amère pilule au Reichstag, puis s'arranger avec les grands industriels.

Mais notre position est suffisamment forte pour attendre autant qu'il le faudra que les Allemands comprennent !...

⁂

Comment sont accueillis en Grande-Bretagne les événements d'Allemagne?

Naturellement, d'aucuns éprouvent le mécontentement de ceux qui constatent que les faits ont démenti leurs provisions.

Néanmoins, chacun se prépare à tirer parti du nouvel état de choses et tout le premier, le Président du Conseil, M. Baldwin qui déclare que sans l'entente franco-anglaise il ne saurait y avoir de règlement de la question européenne.

Prenant, l'autre jour, la parole, M. Baldwin a précisé sa pensée :

« Au cours d'un entretien que j'ai eu la semaine dernière avec le président du Conseil français à Paris, j'ai eu la bonne fortune d'aider, je crois, à rétablir cette atmosphère de confiance qui avait cessé d'exister depuis quelque temps. Rien de plus et rien de moins.

« Mais je crois, qu'à la fois, à Paris et à Londres, on reconnaît aujourd'hui l'importance de l'Entente, au point de vue suivant : c'est que sans elle, un règlement européen serait bien plus difficile. En vérité, les événements des deux ou trois dernières semaines l'ont bien démontré à ceux qui ont des yeux pour y voir. Le meilleur espoir d'un règlement reste en des relations intimes entre la France et la Grande-Bretagne et s'il arrivait quoi que ce fût qui pût séparer nos deux pays, alors je crains que tous ces problèmes, auxquels nous avons à faire face, en seraient rendus incomparablement plus difficiles qu'il ne le sont aujourd'hui. »

A vrai dire, la France n'a jamais méconnu l'importance de l'Entente pour le maintien de la paix et pour le règlement des difficultés européennes.

Mais en Grande-Bretagne on envisageait cette Entente d'une façon spéciale, inacceptable pour nous.

Si, aujourd'hui, on atténue les prétentions de jadis, nous serons les premiers à nous en réjouir.

⁂

L'évolution britannique sera-t-elle plus accentuée encore et ira-t-elle jusqu'à éloigner du pouvoir et de la direction des affaires ceux-là même qui préférèrent tendre la main à l'Allemagne ennemie qu'à la France alliée ?

Il n'est pas impossible.

Du moins, il n'est pas sans intérêt de relever qu'on cherche, sous le coup de la victoire française, à déterminer les responsabilités anglaises.

Témoin ces lignes tout à fait caractéristique de la *National Review* :

« Nous persistons à affirmer que, à part quelques cercles intéressés de la Cité, quelques spéculateurs de valeurs allemandes et quelques bureaucrates, peu de gens en Angleterre approuvent la politique étrangère dans laquelle lord Curzon a fourvoyé ses collègues d'une innocence presque indécente.

« *Le « curzonisme » a consisté à sacrifier une alliée de l'Angleterre à une ennemie.* Il a travaillé à démoraliser les troupes ministérielles. Naturellement les libéraux et les travaillistes ont été enchantés de voir s'accomplir cette vilaine besogne sous l'égide d'un cabinet conservateur. Mais quant à nous, nous la regardons comme *un accident lamentable, dû au passé.* Et nous nous réjouissons, comme se réjouissent les Français de ce que deux hommes droits, sincères, à esprit élevé, comme les deux premiers ministres, aient pu causer longuement et cœur à cœur. »

Il est manifeste que lord Curzon a joué un rôle essentiel dans la conduite britannique vis-à-vis de l'Allemagne et de la France.

Le revirement ira-t-il jusqu'à l'éloigner du ministère des Affaires Etrangères ?

Ce n'est pas nous qui posons la question, mais l'opinion britannique elle-même !...

M. D.

INFORMATIONS

EN ALLEMAGNE

Le calme régne dans la Ruhr

Des tentatives communistes ont été vouées à un échec complet. A Dortmund, les affiches apposées par les communistes ont été enlevées par la police allemande. De même, une réunion qui devait avoir lieu dimanche a été interdite par la municipalité.

A Witten, les autorités françaises ont arrêté un certain nombre de meneurs communistes à la suite de la propagande d'excitation contre les troupes d'occupation. On constate une tendance générale à la reprise des conditions normales du travail dans les territoires occupés.

LE SÉPARATISME RHÉNAN

La journée rhénane

Dimanche avait lieu à Dusseldorf la « journée rhénane » organisée par les leaders séparatistes en l'honneur d'une République Rhénane indépendante.

Toutes les villes de la Rhénanie envoyèrent des délégués et plus de 12.000 personnes participèrent à un défilé à travers la ville de Dusseldorf.

Des bagarres sanglantes

Quarante mille personnes environ étaient assemblées pour entendre les orateurs, lorsque se produisirent de vives bousculades qui ne tardèrent pas à dégénérer en bagarres, accompagnées de coups de feu.

Bientôt une fusillade nourrie crépita, provoquant parmi la foule une panique indescriptible.

Des femmes et des enfants furent renversés et piétinés.

La provocation des « schupos »

Il est établi que ce sont les agents de la police verte, les *schupos*, qui provoquèrent d'abord les bousculades, puis la fusillade.

Les autorités françaises avaient voulu désarmer les schupos, mais beaucoup s'y refusèrent.

Les communistes, par la suite, tirèrent également sur les séparatistes.

Un véritable guet-apens paraît avoir été organisé pour en finir avec le mouvement rhénan.

Les victimes

Il est encore impossible de connaître exactement le nombre des blessés; un grand nombre de personnes ont refusé de se faire connaître et, après des pansements sommaires, ont regagné leur domicile.

On compterait jusqu'à présent une soixantaine de personnes blessées grièvement, dont vingt-trois soignées dans les hôpitaux militaires français.

En outre, on signale qu'un soldat français de la 121e compagnie du train automobile et un civil, secrétaire à la direction administrative du commandement, ont été légèrement blessés. Il y aurait, en outre, un certain nombre d'Allemands tués, dont trois schupos.

Les sanctions

Le général commandant la place a interdit la circulation de nuit. Des patrouilles assurent l'ordre dans la ville. Des arrestations de hauts fonctionnaires compromis dans les désordres de la journée sont en cours. L'arrestation des schupos continue. Les prisonniers rhénans ont été délivrés.

M. Poincaré au bois d'Ailly

Dimanche, M. Poincaré, président du Conseil a présidé l'inauguration du monument élevé au Bois d'Ailly, à la gloire des soldats qui ont combattu en forêt d'Apremont et aux environs de St-Mihiel.

Dans son discours, M. Poincaré a déclaré : « Nous attendons l'Allemagne à l'œuvre. Il lui appartient maintenant de nous montrer qu'elle est réellement disposée à nous faciliter la mise en valeur des gages saisis. »

Lloyd George indésirable en Amérique

Au cours d'une réunion tenue sous les auspices du Forum universitaire de la Vérité, au Grand-Opéra, une motion a été votée protestant contre la visite proposée de M. Lloyd George aux Etats-Unis et demandant au gouvernement fédéral d'empêcher l'entrée de l'ex-Premier.

On annonce que des copies de cette résolution seront envoyées au président Coolidge, au gouverneur Smith, au commissaire de l'immigration Curran, au maire et à M. Ramsay Mac Donald, du Labour Party britannique.

Sur le mur, derrière la tribune où plusieurs orateurs se succédèrent, se déroulait une banderole sur laquelle se trouvaient un crâne et des tibias et ces mots : « Voilà un échantillon de la démocratie que Lloyd George a laissée en Europe. »

La situation financière en Angleterre

Les recettes pour le premier semestre de l'année financière se terminant le 30 septembre ont diminué de 38 millions de livres sterling, tandis que les dépenses ont augmenté de 4 millions.

Le nouveau lord-maire de Londres

Avec le cérémonial habituel, on a procédé dimanche à l'élection du lord-maire de Londres pour 1924.

Sir Louis-Arthur Newton a été élu à l'unanimité. Il prendra possession de son poste le 9 novembre prochain.

Qu'y a-t-il de changé en Russie ?

Selon des informations parvenues de Moscou, 8.000 ouvriers sont occupés à l'exploitation des mines d'or de la Léna, dont plusieurs sont dirigées par leurs anciens propriétaires, sous les nouveaux règlements édictés par les Soviets dans l'Oural.

Le rendement des mines pour les onze derniers mois a été de 60 pouds de platine et de 12 pouds d'or.

Le statut de Tanger

La conférence d'experts anglais, français et espagnols, chargés d'établir un projet d'accord pour le règlement du statut de Tanger, s'est ajournée à mercredi prochain. Le représentant français, M. de Beaumarchais, est allé conférer à Paris.

L'épilogue de la révolte communiste en Bulgarie

Le gouvernement bulgare a officiellement demandé à Belgrade d'empêcher 500 communistes de la région de Ferdinand, actuellement en fuite, de traverser la frontière.

Près de 2.000 communistes auraient été tués depuis le début du mouvement.

Sur ls 5.000 arrestations opérées, une vingtaine seulement seront maintenues.

Il s'agit des chefs du mouvement qui seront probablement fusillés.

La rentrée des Turcs à Constantinople

Le gouvernement d'Angora a décidé que les troupes ottomanes commenceraient leur entrée à Constantinople le 6 octobre, c'est-à-dire quatre jours après le départ des alliés.

Deux corps d'armée turcs franchiront le Bosphore, et 12.000 hommes seront installés à Constantinople. Le reste sera réparti entre Febataldja et divers points de la Thrace.

La France continue à être le pays des inventeurs

18.300 brevets ont été décernés l'année dernière en France, alors qu'il y a cent ans, on en enregistrait seulement 154.

Sur ces 18.300 brevets, il y en a 10.879 dont le mérite revient à des Français, 1.505 à des Anglais, 1,480 à des Allemands, 595 à des Suisses, 415 à des Italiens, 378 à des Belges, 133 à des Suédois, 118 à des Autrichiens, 111 à des Hollandais, 92 à des Tchécoslovaques, 92 à des Espagnols, 76 à des Danois, 57 à des Hongrois, 53 à des Norvégiens, 25 à des Sarrois, 17 à des Luxembourgeois, 12 a des Polonais, 11 à des Irlandais, 8 à des Roumains, 6 à des Monégasques, 6 à des Turcs, 6 à des Silésiens, 4 à des Finlandais, 4 à des Grecs, 3 à des Bulgares, 3 à des Serbes, 2 à des Russes, 1 à un Maltais, 1 à un Galicien, 1 à un Letton, 1 à un Bohême, soit 16.095 pour l'Europe, plus 2.005 pour l'Amérique, 104 pour l'Océanie, 54 pour l'Asie et 49 pour l'Afrique.

Un brouillard intense règne sur la Manche

On signale que deux collisions se sont produites dans la Manche en raison d'un brouillard excessivement épais. L'une, entre un vapeur norvégien et le vapeur grec « Vassilies ». Ce dernier se trouve maintenant dans le port de Douvres ; l'autre, entre deux vapeurs inconnus, dont l'un serait en train de couler.

On signale d'autre part que le vapeur français « Verville » s'est échoué à Coverack, près de la pointe du Lizard-Cornouilles, également à cause du brouillard. Ce bateau a été renfloué et il se trouve actuellement dans la baie de Coverack.

Mort d'un ancien ministre de l'Agriculture

M. Joseph Ruau, ancien ministre de l'agriculture, vient de mourir à Aspet (Haute-Garonne), à l'âge de 58 ans. Ses obsèques auront lieu à Aspet.

M. Ruau, ancien maire d'Aspet, ancien député, ancien président du conseil général de la Haute-Garonne, avait été ministre de l'agriculture dans les cabinets Rouvier, Sarrien, Clemenceau et Briand.

CHRONIQUE LOCALE

FAMILLES NOMBREUSES

Notre confrère, le *Journal de Sées* publie dans son dernier numéro, un « fait divers » qui ne peut que provoquer une douloureuse émotion.

Notre excellent confrère raconte qu'une pauvre femme a été expulsée de son domicile, et que ses meubles ont été jetés dans la rue.

Or, cette femme, ajoute notre confrère, a été décorée dernièrement de la « médaille des familles nombreuses », et « nul ne s'est soucié de savoir où cette mère de famille et ses enfants en bas âge ont passé la nuit ! »

Il est possible que le propriétaire de l'immeuble où habitaient cette femme et ses enfants avait besoin de l'appartement qu'ils occupaient.

Ce propriétaire n'a dû, certainement, n'agir qu'en vertu de la loi.

Mais n'est-il pas triste de constater la dureté de cette loi qui permet de jeter dans la rue une famille nombreuse parce que celle-ci ne pourra pas payer les augmentations de loyer exigées par le propriétaire ?

Sans doute, il est des locataires peu intéressants et qui ne sont pour leurs propriétaires que des gêneurs, des indésirables.

Mais si une loi donne aux propriétaires le droit de s'en débarrasser, est-ce qu'une autre loi ne pourrait pas également autoriser les malheureux privés de ressources, à rester dans le local où ils se trouvent ?

Le cas cité par le *Journal de Sées* est des plus intéressants, car se pose la question de savoir de quelle utilité est cette médaille qu'on accorde aux mères de familles nombreuses.

Nous nous doutions bien un peu que cette médaille n'avait qu'une valeur insignifiante, mais, cependant, nous pensions que décernée en témoignage de la reconnaissance de la Patrie aux femmes qui la recevaient, celles-ci avaient droit à quelques petits égards.

Et certes, le plus petit égard qu'on peut avoir pour les mères de famille nombreuse, c'est bien de ne pas les expulser, elles et leurs enfants en bas-âge, c'est bien de ne pas jeter leurs meubles à la rue ! Qu'un propriétaire fasse procéder à l'expulsion, conformément à la loi, soit : mais les pouvoirs publics ne devraient-ils pas manifester un peu de sollicitude à l'égard de ces familles nombreuses dont solennellement, ils font un éloge pompeux ?

Il est à souhaiter que des incidents comme ceux que signale notre confrère de Sées sont exceptionnels.

Mais ne suffit-il pas qu'un de ces incidents se produise pour que tout de suite, les appels adressés par les comités, les associations en faveur de la repopulation, restent lettre morte ?

On parle beaucoup de la repopulation, mais il faut bien avouer qu'on n'a pas encore fait tout le nécessaire pour encourager, les familles nombreuses, les aider à surmonter les difficultés de la vie chère et de la crise des logements !

Et, en vérité, ce n'est pas une médaille qui permettra à ces familles de lutter contre les difficultés économiques du jour !

LOUIS BONNET.

Contributions Indirectes

Les candidats dont les noms suivent, reçus au dernier concours du surnumérariat, reçoivent les affectations suivantes :

M. Ferrière, fils d'un ancien receveur des Contributions Indirectes de Cahors-banlieue, domicilié à St-Martial-de-Nabirat (Dordogne), est nommé surnuméraire dans le département de la Haute Vienne.

M. Delrieu, Joachim, domicilié à Frayssinet-le-Gélat, est nommé surnuméraire dans le département de l'Eure.

M. Delrieu, Jean-Louis, domicilié à St-Martin-le-Redon, est nommé surnuméraire dans le département de l'Orne.

M. Michaudel, fils de l'ancien offi-

cier d'Administration du 7e Régiment d'Infanterie, domicilié à Marseille, est nommé surnuméraire dans le département du Calvados.

M. Foulhac, domicilié à Sousceyrac, est nommé surnuméraire dans le département de l'Orne.

M. Cubaynes, employé auxiliaire des P. T. T. à Cahors est nommé surnuméraire dans le département de la Somme.

M. Fantangié, Jean, employé auxiliaire à la Trésorerie Générale du Lot, est nommé surnuméraire dans le département.

Elévations de classes

M. Labroue, receveur à Gourdon, est élevé à la hors-classe de son grade.

M. Bonet, vérificateur à Souillac est élevé à la 1re classe de son grade.

M. Andrieu, vérificateur à Puy-l'Evêque, est élevé à la 4e classe de son grade.

M. Coutanceau, préposé Service Mixte à Figeac, est élevé à la 1re classe de son grade.

Nos félicitations.

L'organisation de la lutte antituberculeuse

Le Ve Congrès national de la Tuberculose s'est tenu à Strasbourg du 2 au 6 juin 1923.

A la séance d'ouverture de la section sociale du Congrès, M. Georges Risler, Président du Musée Social a, dans une brillante allocution, exposé les moyens qui ont été mis en œuvre en Angleterre pour lutter contre la Tuberculose et qui ont abouti à diminuer de plus de 50 0/0, en trente ans, la mortalité par tuberculose.

Et cela uniquement par les initiatives sociales dont les principales paraissent être :

L'amélioration du logement des travailleurs ;

L'assainissement des logements anciens par la surveillance du casier sanitaire des maisons, la désinfection des locaux en cours de maladie et l'hygiène de l'habitation ;

L'établissement et la réalisation de plans d'emménagement et d'embellissement des villes, la lutte contre les taudis, les rues étroites, les quartiers pestilentiels et le développement des espaces libres ;

La construction d'habitations hygiéniqus à bon marché ;

La lutte contre l'alcoolisme et le fonctionnement sérieux des comités municipaux d'hygiène, qui exigeront les réparations rendues indispensables à la salubrité des locaux, et qui devront être pourvus des pouvoirs nécessaires pour faire évacuer ces locaux si les réparations ne sont pas effectuées.

Enfin, les Pouvoirs Publics doivent se préoccuper des dispositions à prendre pour diminuer le prix que coûte aux travailleurs une bonne alimentation. Il faut faire parvenir, sur les marchés des villes, aux plus bas prix possibles : viande frigorifiée, lard salé, céréales, fruits et légumes.

Et exposant les dispositions de la législation française contre le taudis et les résultats de son application (loi Ribot et loi sur les habitations à bon marché). M. Risler montre que « dans « cette lutte contre la maladie et la « misère, il faut avoir eu soi-même « le cœur brisé pour se jeter de toutes « ses forces dans la lutte, avec tous « ses moyens, quelques limités qu'ils « soient et à la modeste place qui « nous est assignée. »

Mais il est à craindre que l'effort des bonnes volontés, des dévouements et des compétences ne se trouve brisé par l'emprise démoralisante de la politique.

Pour éviter une aussi triste éventualité, il apparaît nécessaire de soustraire les organisations antituberculeuses au joug de la politique pour les placer sous l'autorité des compétences médicales.

Et qu'il s'agisse d'habitations à bon marché, d'organisation de la propagande, de mobilisation des bonnes volontés, d'éducation prophylactique des malades, de vulgarisation des principes d'hygiène et de préservation, il faut avant tout avoir le courage de de secouer le joug démoralisant de tout impérialisme de politicien.

Paul GARNAL,
Membre du Comité départemental d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse.

Médaille militaire posthume

La médaille militaire posthume a été attribuée au soldat Chaminant, (Emile-Jean), du 7e d'infanterie : « Brave soldat, ayant crânement reçu le baptême du feu. Glorieusement tombé, le 22 août 1914, à Bertrix, en faisant vaillamment son devoir. »

Au 7e

Dans la liste des officiers susceptibles d'être envoyés à bref délai sur un théâtre d'opérations extérieur, nous relevons le nom de MM. Constant, Buquet, chefs de bataillon, au 7e d'infanterie.

Rentrée des classes

La rentrée des classes dans les lycées de jeunes filles et de jeunes gens, dans les écoles publiques a eu lieu lundi matin.

Les rues où se trouvent ces écoles ont repris leur joyeuse animation.

Toutefois, en raison des travaux de réparations, la rentrée de l'Ecole primaire supérieure a dû être retardte. Mais les portes de cette école s'ouvriront dans 8 jours.

Celles de l'Ecole normale d'instituteurs et de l'Ecole annexe restent fermées : pour combien de temps ? Pour toujours ? Attendons.

Pour la Repopulation

L'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française a adressé aux Conseillers généraux du Lot la lettre suivante :

Monsieur le Conseiller général,

Au retour de votre session d'octobre, l'Alliance Nationale se permet à nouveau d'insister auprès de vous pour que votre Conseil général, soucieux de l'avenir du département et tout dévoué à la cause des familles nombreuses apporte un nouvel examen à la question des primes à la natalité.

Vous savez l'importance qui s'attache à cette question; à maintes reprises et tout récemment encore en avril 1923, l'Alliance Nationale intervenait auprès de vous pour obtenir le vote d'une mesure si nécessaire au relèvement de la natalité française.

La dépopulation continue à menacer le Pays. Elle a exercé dans votre département des ravages considérables. Depuis 1880 le Lot se dépeuple. Vous aviez à cette date 280.000 habitants; vous n'en comptez plus que 226.000 en 1900 et 176.000 en 1922. La diminution s'élevait à 104.000 soit 10 fois environ la population de votre préfecture.

Depuis longtemps déjà le Lot figure parmi ces département-tombeaux où la mort est chaque année ou presque supérieure à la vie.

Dans ces conditions, il est impossible que votre Assemblée ne fasse pas tout ce qu'elle peut pour tenter de s'opposer au fléau.

D'autres départements, moins éprouvés que le vôtre ont fait cet effort, malgré la lourde dépense que ce service occasionne. A l'heure actuelle plus de 50 départements ont créé des primes à la naissance; dans ce nombre figurent vos proches voisins de l'Aveyron, du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de la Corrèze.

Ne croyez-vous pas que vous seriez bien inspirés d'imiter leur exemple et vos administrés n'ont-ils pas le droit de bénéficier de ces avantages comme les autres ? N'y a-t-il pas quelque injustice à leur refuser ce qui peut leur revenir des sommes qu'ils voient figurer annuellement au titre de primes à la natalité dans le budget de l'Etat et dont ils paient leur quote part ?

C'est pour ces raisons et celles exposées les années précédentes que nous vous prions de mettre à l'ordre du jour de votre assemblée la question des primes et de lui donner la solution favorable qu'elle comporte.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Directeur,
Commandant SOCKEEL.

AUTOUR DU CONSEIL GÉNÉRAL

La première journée de la session du Conseil général n'a pas été trop chargée. Les conseillers ont dû travailler beaucoup en réunion de commission ; tant mieux, car le travail en commissions facilite les discussions en réunion publique, discussions trop longues souvent, inutiles quelquefois.

Au Conseil général, c'est un peu comme à la Chambre : on parle pour tâcher de prouver que l'on sait parler, mais la discussion n'y gagne rien. Aussi bien, la séance de lundi a été courte et les affaires qui s'y sont traitées, ont été peu importantes.

Toutefois, signalons que sur le rapport de M. Gayet, le Conseil a décidé de payer l'installation des grilles que la ville de Cahors offre au département pour clôturer le jardin du tribunal.

Nous avions dit que la Commission départementale, effrayée par le devis des frais qui lui était soumis, avait refusé le cadeau coûteux de la ville. Pensez donc, il y avait un devis de 22.000 francs !

C'était exagéré, trop, beaucoup trop exagéré : mais un autre devis a été présenté. Il s'élève à 5.000 francs. Et celui-là a été accepté.

Tout est bien qui finit bien, car, le Conseil a paru également décidé de s'entendre avec la ville de Cahors pour le nettoyage de la place du Tribunal.

On voit que cette séance de lundi n'a pas été très passionnante. En sera-t-il ainsi durant toute la session ? Pourquoi pas ?

L. B.

Finances

M. Sagne, commis à la recette des finances de St-Affrique est nommé fondé de pouvoirs à la recette des finances de Figeac.

Séance d'instruction

La séance d'instruction pour les officiers supérieurs et capitaines aura lieu le jeudi 4 octobre. Rendez-vous à 8 heures 30, à Lacapelle (2 km. ouest de Cahors).

Brevet de préparation militaire

Parmi les candidats ayant obtenu en 1923, au titre de l'infanterie, le brevet de préparation militaire supérieure, nous relevons le nom de MM. Bramarigue, Chambaud, élèves à l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors.

Congrès socialiste

Le Congrès socialiste s'est réuni dimanche à la Bourse du travail pour désigner le candidat du parti aux élections législatives de 1924 dans le Lot.

C'est M. Calmon qui a été désigné par 62 voix contre 23 accordées à M. Charpentier et 4 à M. Doizié,

M. Calmon est désigné comme candidat : cela ne veut pas dire qu'il décrochera la timbale, car on annonce, d'autre part qu'il y aura une liste socialiste communiste.

Or, d'ici à mai 1924, que d'eau passera sous les ponts de Cabessut, de St-Georges et de Valentré.

L. B.

Une Conférence sur la Russie

M. de Monzie, maire de Cahors, de retour de Russie, a tenu à réserver en quelque sorte la primeur de ses impressions à ses concitoyens.

Les Cadurciens, accessibles au charme de la parole, s'étaient rendus en grand nombre lundi soir, au Palais des Fêtes, pour écouter le voyageur.

Disons tout de suite que la brillante causerie de M. de Monzie n'est pas de celles qui se résument ; elle perdrait tout ce qui en constitue l'agrément : le pittoresque des anecdotes, la fraîcheur du coloris, l'imprévu des rapprochements, et bien d'autres traits dont l'ensemble plaît aux oreilles des auditeurs.

Nous renonçons à l'impossible : rapporter en quelques lignes les détails de ce voyage d'exploration au pays des Soviets, riche en péripéties, en aperçus divers.

Et puisqu'il nous faut nous limiter, bornons-nous, pour ne dénaturer pas l'exposé du conférencier, à indiquer, d'après ses propres paroles, d'une part le but du voyage, d'autre part les conclusions qu'il a tiré de ses investigations.

La France, par une sorte de hantise, incline à penser qu'il n'y a qu'un problème : le conflit franco-allemand. Nous tenons les autres peuples comme simples spectateurs de ce duel séculaire, comme n'ayant d'autres missions que d'assister aux péripéties du conflit, y participant parfois, mais toujours acteurs de second plan.

Les Français oublient aisément que, par delà la France et la Germanie, des millions, des centaines de millions d'individus vivent qui ont bien leur mot à dire dans l'existence des peuples. Or, sommes-nous renseignés comme il conviendrait sur ces éléments de la vie internationale ?

Nullement ! Il y a l'énigme de l'Europe Centrale. Il y a aussi l'inconnu d'une nation de 130 millions d'individus. Par leur nombre seul, les Russes constituent un facteur décisif des relations entre peuples. Or, nous ignorons à peu près tout à leur égard.

Dans ces conditions, est-il possible, en négligeant ce facteur russe, considérable, d'envisager la politique de demain ? Comment pourrait-on seulement parler de paix ?

Et M. de Monzie de préciser qu'il s'est rendu en Russie pour s'instruire, pour rechercher ce que réserve l'élément russe pour la vie européenne et pour la paix.

⁂

Tel fut le but. Quelles sont les conclusions ?

M. de Monzie pense que si la Russie des Soviets a connu en 1918 une période de détresse considérable, elle est, à l'heure présente, en voie de renaissance.

Un fait l'a frappé partout : l'impression de santé ; la race semble avoir été régénérée par la rude épreuve subie ; aujourd'hui, elle est forte et prolifique.

Quant à la vie économique, le voyageur a eu l'impression très nette qu'elle a repris sa marche ascendante, elle se relève rapidement, encore que les progrès restent jusqu'ici peu importants.

Il n'est pas jusqu'au sens social, au sens humain qui ne se soit amélioré: les Soviets veulent donner aux étrangers la conviction qu'ils sont un peuple civilisé avec lequel on peut entrer en relations.

Sur un seul point, le côté juridique, M. de Monzie a été déçu : la liberté individuelle n'est guère respectée, non plus que celle de la parole, de la presse. Il y a là, tout un ensemble d'idées, chères aux esprits latins, qui ne sont guère tenues en honneur au pays des Soviets.

Telle est la seule ombre au tableau.

M. de Monzie le regrette vivement, car sa pensée est très nette. On connaît l'un de ses principes directeurs en politique étrangère : la France doit être présente partout. Le sénateur du Lot voudrait que notre pays ne soit plus absent de Russie.

D'ailleurs, il conviendrait d'agir sans précipitation, par étapes successives.

En terminant, et comme pour mieux capter la conviction de son auditoire, M. de Monzie signale qu'en Russie on conserve d'immenses sympathies pour notre pays, on souhaite avant tout reprendre contact avec lui, ne plus être ignoré de lui.

Enfin, déclare le sénateur du Lot, après Lénine l'homme le plus renommé en Russie est Raymond Poincaré, parce qu'il représente la force, la puissance, étant parvenu à abattre l'Allemagne.

⁂

Nous avons glané, un peu au hasard, à travers le brillant récit de M. de Monzie.

Ne pouvant en traduire toute la substance, nous avons essayé, du moins, d'en dégager l'atmosphère aussi fidèlement que possible.

Avons-nous atteint ce résultat ?

N'achevons pas ces notes, très imparfaites, sans redire tout l'intérêt de cette pittoresque et instructive causerie.

M. D.

Conseil général

Séance de lundi matin

La session du Conseil général du Lot s'est ouverte lundi matin à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. le Docteur Gélis, doyen d'âge.

Etaient présents : MM. Gélis, Gayet, Lacaze, Calmels, Filhol, Guilhem, Jardel, Miquel, Bénech, Larnaudie, Pezet, Loubet, Laparra, Roussilhe, de Monzie, Orliac, Bouat, Constant, Limes,

C'est au privilège de l'âge dit M. le Docteur Gélis, qu'il doit l'honneur d'ouvrir la session et de saluer ses collègues, et d'adresser les félicitations, au nom de l'Assemblée, à M. le Docteur Jardel, conseiller général de Lauzès, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. le Docteur Gélis invite le Conseil général à procéder à l'élection du bureau pour l'année 1924.

Sont élus :

Président : M. de Monzie ; Vice-Présidents : MM. Fontanille et Larnaudie ; Secrétaires : MM. Jardel et Roussilhes.

Le bureau, constitué, M. de Monzie prend place au fauteuil présidentiel et prononce l'allocution suivante :

Discours du Président

Messieurs,

Je vous remercie de nous avoir continué votre confiance et plus encore je vous félicite d'avoir prolongé votre union.

Cette union intime donne à votre Assemblée départementale un aspect et des sentiments de famille. Aussi bien quand l'un de nous est en peine, tous sont-ils spontanément associés à sa peine. Au lendemain de la précédente session, nous avons appris avec un émoi unanime le deuil qui brisait les plus chères affections du docteur Constans, notre collègue : aux condoléances exprimées sur le bord d'une tombe, laissez-moi ajouter l'expression renouvelée de notre sympathie commune.

Mais cette sympathie ne se limite pas aux cadres de notre asssemblée en sa composition actuelle. Quiconque fut des nôtres a droit à la fidélité de notre souvenir. C'est pourquoi nous avons ressenti, et de façon toute particulière, la mort de M. Malvy, conseiller général de Souillac pendant 1/4 de siècle et président du Conseil général en 1918. Pour ma part, Messieurs, je regrette les circonstances majeures qui ne m'ont pas permis d'apporter aux obsèques de mon prédécesseur vos hommages et les miens.

M. Malvy père était l'un des représentants vigoureux d'une certaine époque républicaine peut-être étroite, mais utile ; il avait le goût de notre petit pays, le sens profond des solidarités de race et de parti, une inlassable combativité au service d'une République encore incertaine. Il avait connu les plus complètes joies de popularité, le plus juste orgueil du père qui se réalise dans le succès de son fils et, par un retour de fortune assez tragique, il avait assisté au renversement de ce même fils sous l'agression de M. Georges Clemenceau dont il n'avait cessé d'être, lui, le vieux militant patriote, un des admirateurs passionnés. A quelques jours de la date à laquelle devait prendre fin l'exil qui était sa souffrance, M. Malvy s'est éteint épuisé par l'âge et par l'attente. Nous avions compris, Messieurs, ce qu'un tel destin impliquait de douleur rentrée et l'élection de M. Malvy père à la présidence du Conseil général du Lot en août 1918 avait un sens précis de protestation morale. Non ! nous ne fûmes pas de ceux qu'une grande chute devait réjouir dans leurs petits calculs et qui peut-être se retrouveront dans les surenchères de l'opinion contraire. Il y a aussi une chevalerie républicaine : nous l'avons pratiquée. Nous avons affirmé que l'exil est mauvais, qu'il n'y a de lois valables que celles faites pour tous à l'exception de celles improvisées pour les besoins d'une condamnation et que les mêmes actes, après avoir fondé la situation gouvernementale d'un homme, ne pouvaient servir de base à une réprobation parlementaire. Aujourd'hui, Messieurs, il est admis que nous avons anticipé sur ce qui est devenu un sentiment public. Comme toujours en France, le titre d'ancien proscrit est un titre d'accueil pour la démocratie. C'est en cette qualité d'ancien proscrit que je salue votre ancien président de retour au foyer de Verninac.

Que d'évènements imprévus depuis 5 ans ! La victoire et ses splendeurs, la paix et ses lenteurs, le traité avec ses complications, ses interprétations, ses procédures d'application, la volonté proclamée de faire payer les riches devenus moins nombreux et les Allemands moins solvables, le franc qui a baissé pendant que la gloire montait, l'étonnement, la confusion dans le pays succédant à l'extase, et puis dans ces 18 mois, vaille que vaille, un prestige démesurément accru pour la France qui lui confère tous les pouvoirs et tous les devoirs dans le monde ! En avril dernier nous disions ensemble au Chef du Gouvernement « il ne vous manque plus que d'être le restaurateur définitif de la paix ; cette œuvre est le couronnement d'une carrière sans défaut et sans exemple ». Voici l'heure propice. La résistance civile des Allemands est tombée après la résistance militaire de l'Allemagne. Il faut conclure. Un seul homme le peut et le doit. C'est M. Poincaré qui exerce une dictature de la confiance par l'accord du pays et des circonstances. Quelles que soient nos vues individuelles sur la politique française, nous nous mettons au port d'armes pour ne pas troubler la conduite d'une opération dont nous attendons le résultat avant de reprendre, entière, la liberté de nos controverses intestines. Aujourd'hui encore, c'est une manière de silence sacré, après l'union sacrée défunte. Un silence déférent, attentif, réfléchi. Demain la France se concertera. Demain les programmes. Après-demain les listes.

Veuillez interpréter ces propos, M. le Préfet, comme un hommage à la personne du Président du Conseil, comme l'affirmation d'une attitude en même temps que l'annonce d'une politique. Nous avons pris le goût de penser et de travailler en commun. Nous irons de l'avant d'un même pas, sans chercher dans le passé le critérium d'un républicanisme qui se fera de plus en plus exigeant dans l'ordre des réformes, de plus en plus généreux dans l'appréciation des hommes.

M. de Monzie présente ensuite au Conseil général, l'œuvre accomplie depuis 1920, œuvre de réalisation que les populations doivent connaître, car si les contribuables se plaignent du poids des impôts, il est important qu'ils sachent ce qui a été fait, réalisé.

Il indique que le total des dépenses pour les réparations des chemins de grande communication, en 4 ans, s'élève à 7.237.000 fr. D'autres dépenses ont été nécessitées pour le renforcement des chaussées, pour la construction des ponts, le rétablissement des bacs ; des subventions ont été accordées aux communes pour l'entretien de la vicinalité.

Quant aux cantonniers, les dépenses nécessitées par les traitements sont passées de 230.000 fr. en 1913, à 1.110.000 fr. en 1923.

Puis il y a eu, dit M, de Monzie, la question des autobus qui a été solutionnée : à l'heure actuelle, le réseau est de 509 kilomètres : la moyenne des voyageurs qui profitent des autobus est de 560 par jour.

Parlant du réseau téléphonique, M. de Monzie indique qu'en 1920, il y avait 2 bureaux téléphoniques dans le Lot : en 1922, il y en avait 28.

Enfin, M. de Monzie dit que la ligne de Cahors-Moissac, réclamée, attendue depuis 30 ans, est construite aux 2/3.

Le Conseil décide de se réunir en commissions.

La séance est levée à 11 h. 3/4.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 5 heures. MM. Bouat, Loubet, Constans, Filhol, ont déposé les vœux suivants qui ont été adoptés.

Le Conseil Général du Lot,

Considérant qu'aujourd'hui plus que jamais, la santé et l'instruction des enfants doivent être l'objet de la sollicitude du Gouvernement de la République qui a eu le très grand honneur et mérite de rendre l'instruction obligatoire,

Considérant qu'un certain nombre de maisons d'école dont la construction a été commencée en 1914 sont encore inachevées pour le plus grand préjudice des communes intéressées et des deniers publics,

Considérant que de nombreux autres dossiers concernant des projets de construction, réparations ou agrandissements d'écoles sont en instance au Ministère de l'Instruction Publique,

Que tous ces projets se heurtent aux lenteurs administratives des divers services,

Que, dans ces conditions, la réalisation des réparations ou constructions scolaires dans le département du Lot menace de s'échelonner sur de nombreuses années.

Que certains locaux scolaires sont dans un état défectueux, que d'autres sont tout à fait insuffisants, ont besoin d'être réparés ou remplacés, que les enfants y sont dans de très mauvaises conditions d'hygiène,

Emet le vœu que le Gouvernement et le Parlement prennent les mesures nécessaires pour que les projets concernant les constructions, réparations ou agrandissements d'école en instance dans les Ministères soient examinés sans retard de manière que tous les enfants puissent recevoir l'instruction dans des locaux suffisants.

⁂

Le Conseil Général du Lot,

Considérant que l'institution des Chambres d'Agriculture proposée au Parlement depuis plusieurs années n'est pas encore votée,

Que cette institution est vivement réclamée par l'ensemble des agriculteurs,

Qu'il est inadmissible que dans un pays essentiellement agricole, la culture nationale ne soit pas dotée d'un organe dont jouissent depuis longtemps le commerce et l'industrie,

Emet le vœu que la législation présente ne s'achève pas sans que cette institution bienfaisante ait été créée et organisée et demande à tous les Parlementaires du département de s'employer le plus activement dans ce sens.

⁂

Le Conseil général du Lot,

Considérant qu'une politique générale des engrais s'impose de plus en plus à l'attitude des Gouvernements et que jusqu'à présent la France n'a pas eu cette politique,

Que ce serait un remède à la vie chère, les agriculteurs pouvant livrer leurs produits à meilleur compte lorsque le prix de revient aurait pour eux diminué,

Que nous avons des phosphates dans nos colonies, mais qu'ils sont lourdement grevés par les frais de transport et de fret,

Qu'en fait des grands consortiums ont le monopole des engrais et en fixent eux-mêmes les prix,

Que l'Angleterre nous alimente de superphosphates à des prix devenus prohibitifs par suite du cours de la livre,

Que les scories provenant des usines métallurgiques et les tourteaux des huileries de Marseille sont en fait entre les mains de grands trusts qui sont les maîtres du marché,

Emet le vœu :

1° Que le Gouvernement et le Parlement adoptent une véritable politique des engrais et notamment que la question de l'azote synthétique envisagée et en voie timide d'exécution soit menée avec beaucoup plus de vigueur vers des résultats appréciables pour l'économie nationale,

2° Que les Pouvoirs publics prennent toutes les mesures nécessaires pour empêcher la fraude des engrais et matières nécessaires à l'agriculture,

⁂

MM. Bouat, Filhol, Constans, déposent le vœu suivant qui est adopté.

Le Conseil général du Lot

Considérant que l'enseignement agricole en France, si on le compare à celui des autres nations européennes, est en quelque sorte à l'état embryonnaire,

Que, par exemple, notre Pays ne possède que onze écoles nationales d'agriculture, tandis qu'en Allemagne on en compte plus de cent,

Que l'école primaire, le régiment et même les lycées pourraient être d'excellents foyers de propagande rurale où la jeunesse apprendrait non seulement l'amour de la terre, mais aussi les moyens d'y mener une existence fructueuse et agréable,

Mais qu'en fait, très peu nombreux sont les lycées auxquels est annexé un enseignement agricole, que le Lot notamment est dépourvu de cet enseignement,

Que les programmes de l'enseignement primaire, tels qu'ils viennent d'être revisés par le Ministère de l'Instruction publique, se bornent à des encouragements vagues et généraux, à des conseils purement théoriques aux instituteurs sans préciser les lignes d'un enseignement pourtant si nécessaire,

Emet le vœu :

1° Que dans le département du Lot, pays agricole et où l'agriculture modernisée pourrait devenir une source de richesses, une école d'agriculture soit fondée;

2° Que l'innovation récemment introduite dans certains lycées d'y instituer, avec la collaboration des professeurs d'agriculture, des cours pratiques d'une durée de trois mois par an, ouverts aux jeunes gens du département, même non inscrits aux cours ordinaires du lycée, soit étendue à tous les établissements publics d'enseignement secondaire;

3° Qu'avec l'aide des grandes sociétés d'agriculture soient dressés des programmes officiels d'enseignement agricole pratiques obligatoires dans les écoles normales, ainsi que dans les écoles primaires, avec exercices d'application dans un champ d'expérience communal,

4° Qu'enfin, à la caserne, par des conférences appropriées, des spectacles cinématographiques, les jeunes recrues venues de la campagne se voient continuer le bienfait de cet enseignement non seulement pour s'y perfectionner, mais surtout pour empêcher qu'à ce moment décisif de leur existence où leur présence à la ville et les mille tentations qu'elle comporte risquent de les détourner des champs, le jeune soldat soit, au contraire, exhorté et encouragé à ne pas déserter la terre.

M. *Lacaze* présente des observations relatives aux subventions allouées aux communes pour les lois d'assistance. L'Etat exagère. Il met à la charge des communes, des dépenses obligatoires qui grèvent les budgets communaux.

Il en est ainsi, notamment, en ce qui concerne les traitements des secrétaires de mairie.

M. *Larnaudie* s'associe aux observations de M. Lacaze.

M. *Loubet* fait observer que lors du vote du budget de finances, il fut élevé une protestation au sujet de ces charges imposées aux départements. Mais il a été promis que cette question serait examinée et solutionnée au prochain budget.

Un projet déposé par MM. Guilhem, Lacaze tendant à la création d'une station d'étalons à Castelnau est adopté.

M. *Gayet* fait connaître que des réparations à effectuer au Palais de Justice de Figeac s'élèveront à la somme de 2.300 fr. Renvoyé à la commission des finances avec avis favorable.

La remise en état des trottoirs de la sous-préfecture de Gourdon coûtera 500 fr. Renvoyé à la commission des finances avec avis favorable.

Un projet de réparations à effectuer au Palais de Justice de Gourdon, s'élève à 1.240 fr. Renvoyé à la Commission des finances.

Une demande relative à la construction d'un mur de clôture du jardin de la prison de Figeac, construction qui s'élèverait à 2.000 fr. est rejetée.

Sur la proposition de M. *Gayet*, le Conseil vote une somme de 5.023 fr. pour l'installation des grilles données par la ville de Cahors au département pour clôturer le jardin du Palais de Justice de Cahors. Adopté.

Diverses observations ont été présentées au sujet de l'entretien des abords du Palais de Justice de Cahors.

M. *Fontanille* propose que le département s'entende avec la ville de Cahors pour l'entretien de cette place.

M. *Calmels* indique que le ministre de l'agriculture fait connaître qu'il ne peut augmenter le nombre des agents du génie rural affectés à la circonscription de Bordeaux. Acte est donné.

M. *Calmels* propose de donner acte du dépôt de divers rapports déposés par MM. l'Ingénieur en chef, le directeur des tabacs, l'Ingénieur des mines, le conservateur des Eaux et Forêts.

La liste des membres qui doivent faire partie du jury d'expropriation est approuvée.

M. *Lacaze* fait connaître que le Conseil général a autorisé l'acquisition d'une voiture-automobile pour le Préfet, marque Delauney-Belleville et la mise en vente de la voiture Darracq.

Cette dernière voiture a été vendue 12.000 fr.. Acte est donné.

MM. Gélis, Larnaudie et Coulon sont désignés pour faire partie de la Commission de répartition des permis de culture.

MM. Guilhem et Filhol sont désignés pour faire partie de la Commission chargée de la révision des évaluations de la contribution foncière des propriétés non bâties.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Nos compatriotes à Paris

Notre dévoué ami et compatriote M. Vidille Jean, employé à la maison Hiard, est décédé à l'âge de 68 ans, à son domicile, à Paris, avenue d'Italie, n° 4, après une cruelle et bien longue maladie.

Vendredi dernier, un cortège composé de nombreux parents, amis et compatriotes a accompagné le corps du regretté défunt à la gare Paris-Austerlitz d'où il a été dirigé aux Junies près Castelfranc (Lot) où a lieu l'inhumation dans le caveau de famille.

Nous avons remarqué parmi cette affluence de monde qui a accompagné le convoi :

M. le docteur Calmels, conseiller municipal de Paris (notre compatriote); M. Julien, président du Comité municipal républicain socialiste et une délégation du Comité ; Mme Hiard, propriétaire des Etablissements Hiard et une délégation du personnel ; M. Deudhomme, directeur de la Maison Esselin, représentant le commandant Esselin et Madame née Edouard Pujol de Labastide-du-Vert ; M. Pons Benjamin, président de l'Office du travail des originaires du Lot à Paris; M. Frézal, avocat, de Castelfranc ; M. Tarile, employé des Postes et Télégraphes, de Prayssac ; M. Bouyssou, employé des Postes et Télégraphes, de Gourdon ; M. Cantagrel, employé des Postes et Télégraphes, de Carnac-Rouffiac ; M. Pagès, négociant, de Craissac; M. Delayre, tonnelier, des Junies ; M. Baldet, employé, des Junies ; Mme Cantagrel, de Carnac Rouffiac ; Mme Vidille Louis, de Luzech ; M. Courdesse, employé des Postes, de Lalbenque; Mme Baldet, des Junies (Lot); Mme Pons Célestin, de Cazals ; Mme Bouyssou, de Gramat ; Mme Bidou, vins en gros à Sérignac (Lot) ; Mme Puech, des Arques et Mme Benjamin Pons, de Labastide-du-Vert.

La mort de notre ami frappe douloureusement plusieurs honorables familles du Lot : Lafon, Costes, Vidilles, Pons, Lacombe, Belalbre, Bergogne et Soulié.

Nous prions les familles d'agréer l'expression sincère de nos plus vives sympathies.

Obsèques

Dimanche soir, à 4 heures, ont été célébrées les obsèques de Mme Marie Vayle, née Reste, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Nous adressons à M. Vayle, adjudant au 35e tirailleurs algériens, à la famille, nos bien vives condoléances.

Fête de Regourd

La fête votive de Regourd a été célébrée, dimanche, avec éclat : un temps superbe l'a favorisée, et puis les organisateurs n'avaient rien négligé pour récréer, distraire les visiteurs qui s'y sont rendus.

Les couples de danseurs étaient nombreux et purent, aux sons d'un excellent orchestre, se livrer à leur plaisir favori.

Les organisateurs méritent d'être félicités.

PALAIS DES FÊTES

La tournée Bourgine nous annonce pour le mercredi 10 octobre une représentation du **RETOUR**, le récent grand succès du Théâtre de l'Athénée. Nous reparlerons de cette représentation que certainement ne manqueront pas tous les amateurs de théâtre. Dû à la collaboration de Robert de Flers de l'Académie Française, le brillant auteur de *Primerose* et de *l'Amour Veille* et de Francis de Croisset, l'auteur applaudi de *Chérubin* et du *Paon*, **LE RETOUR** est sans conteste le plus gros succès qui ait paru au théâtre depuis la guerre. Interprété par l'excellente troupe de la tournée Bourgine en tête de laquelle nous relevons les noms de M. Louis Baert du Théâtre de l'Athénée et de Mlle Annette Pavi, du Théâtre du Gymnase, **LE RETOUR** sera un

régal dont ne se priveront pas les amateurs de bons spectacles.

Il sera prudent de louer ses places.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

U. S. de St-Junien I (1re série Limousin)
Aviron Cadurcien I (2e série Pyrénées) font match nul : 3 à 3.

Les dirigeants de l'A. C. n'ont pu opposer la première équipe au complet au tout premier quinze de St-Junien; il est évident que les tâtonnements du début de la saison s'opposaient à un choix préconçu des premiers rôles, et qu'il était juste et utile de mettre à l'essai les nombreuses bonnes volontés qui ont signé leurs licences à Cahors.

Ce match, vivement mené, malgré la chaleur a mis en évidence des qualités personnelles nombreuses. Mais il est nécessaire d'apporter à ces éloges un puissant correctif, il ne s'agit point des exploits individuels quand on vise au succès ; il est absolument indispensable de coordonner, de discipliner toutes ces jeunes énergies, de les plier à la règle suprême qui exige de quinze hommes un jeu d'équipe, où chacun soit prêt à voler au point menacé, à porter un efficace secours à un camarade culbuté. Voilà le point faible de l'équipe Cadurcienne qui mériterait, si elle s'astreignait à un entrainement discipliné, des succès retentissants.

La partie fut néanmoins jolie, plaisante et vite. La première mi-temps fut nettement à l'avantage des visiteurs, malgré une ou deux tentatives des locaux qui n'aboutirent point. A signaler de jolies attaques des 3/4 adverses, attaques bien conduites et qui eussent dû élever le score en leur faveur, sans la résistance des nôtres.

La 2ème mi-temps, par contre fut entièrement menée par nos hommes dont la vaillance ne faiblit point. Le jeu devient encore plus net et plus vite et amène l'équipe cadurcienne au match nul. La partie, magistralement arbitée, fut exempte de brutalités, et permet les plus belles espérances pour l'avenir si nos équipiers veulent (et je crois qu'ils le veulent) s'astreindre à une discipline d'équipe qui parfera leur éducation rugbystique.

Désormais, dans nos comptes-rendus, nous éviterons de mettre en avant tel ou tel, nos éloges comme nos critiques conserveront un caractère impersonnel et s'adresseront en bloc aux quinze athlètes. Qu'ils en profitent !!

⁂

Dimanche 7 octobre, l'Aviron Cadurcien matchera au stade L.-Desprats l'équipe réserve Briviste de C. A. B.

Voilà un joli match qui attirera sur le ground Cadurcien un public de plus en plus nombreux.

⁂

Avis aux équipiers. — Nous rappelons aux équipiers qui n'ont pas encore remis leurs trois photos, que le Comité des Pyrénées refusera toute licence non expédiée avant samedi, dernier délai.

⁂

Nécrologie

Notre jeune camarade, Roger Delmas, fils aîné de M. Delmas, l'honorable boulanger de notre ville, vient de mourir à l'âge de 18 ans.

Rien ne laissait entrevoir une fin aussi brusque et aussi désolante.

L'*Aviron Cadurcien* perd en lui un excellent athlète et un bon cœur.

Nous exprimons à sa mère, à son père, à son jeune frère, si cruellement frappés, toute la part que, dans la grande famille que s'efforce d'être l'Aviron Cadurcien, chacun prend à leur si grande et si légitime douleur.

L'Aviron Cadurcien.

⁂

Les obsèques auront lieu mercredi 3 octobre à 4 h. 1/4.

⁂

Grand Circuit Peugeot du Lot

L'abondance de matières nous oblige à renvoyer à jeudi le compte rendu du Grand Circuit Peugeot.

Néanmoins, nous donnons les résultats de ce Circuit qui a obtenu le plus vif succès.

1er Massal ; 2e Fontan 1 longueur ; 3e Chauvières, 1 longueur ; 4e Pédréro, 16 h. 24 ; 5e Wézémael, 16 h. 29 ; 6e Descombis, 1 longueur ; 7e Montignac; 8e Canton ; 9e Saury ; 10e Dumoulin; 11e Brizon ; 12e Larroque ; 13e Fontanel; 14e Garraut ; 15e Loubens ; 16e St-Germès ; 17e Estrade J. ; 18e Estrade Henri.

VITICULTEURS ! commandez d'urgence les MULTILEVURES JACQUEMIN
pour l'amélioration des Vendanges et tous les Produits Vinicoles
Pharmacie Paul GARNAL — CAHORS

VITICULTEURS
le BIOSULFITE JACQUEMIN
Améliore la vendange
Régularise la fermentation
Augmente le degré
Assure la conservation des vins
Pharmacie Paul GARNAL — CAHORS

Arrondissement de Cahors

Limogne

Mariage. — On annonce le prochain mariage, fixé au 8 octobre, de Mlle Eugénie Rouaux, fille de notre sympathique pâtissier de Limogne, avec M. Louis Combalbert, pâtissier, domicilié à Saint-Cirq-Lapopie.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Soturac

Frairie d'Aglan. — La frairie du coquet village d'Aglan aura lieu dimanche prochain 7 octobre.

Elle promet d'être très brillante et nombreux seront les promeneurs qui s'y donneront rendez-vous.

Au programme : jeux et amusements divers; grand concours de tir à la carabine de 6 millimètres, organisé par la Vaillante de Soturac et doté de prix importants. Grands bals de jour et de nuit.

Le soir, brillante illumination et magnifique feu d'artifice. Le manège de chevaux de bois est déjà installé et de nombreux forains ont fait retenir leurs places.

Si le temps continue à se maintenir au beau fixe, cette frairie obtiendra un succès sans précédent, grâce au dévouement des organisateurs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

2e *Foire du 29 septembre.* — Notre deuxième foire du mois a été favorisée par le concours agricole par le beau temps : aussi beaucoup de visiteurs et de promeneurs se sont joints aux vendeurs et acheteurs, car il s'est fait beaucoup d'affaires.

Le champ de foire était bondé d'animaux de toutes catégories qui se sont vendus avec hausse sur les cours de la foire du 15.

Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 3.700 à 4.500 francs la paire ; vaches, de 2.000 à 2.500 fr. la paire ; bourrets, de 1.100 à 1.500 fr. la paire ; veaux de 6 mois, de 700 à 1.000 fr. ; cochons gras, de 250 fr. à 300 fr. le quintal ; porcelets, de 120 à 200 fr. la pièce suivant grosseur.

Au marché : beurre, 10 fr. le k. ; œufs, de 4,50 à 5 fr. la douzaine; oies pour engraisser, de 80 à 85 fr. la paire.

Bonne foire pour les agriculteurs et le commerce local, car les légumes et les fruits se sont vendus à des prix très rémunérateurs.

Finances. — M. Sagne, commis à la recette des finances de St-Affrique, est nommé fondé de pouvoirs à la recette de Figeac.

St-Céré

Concours-Foire. — Un concours-foire entre tous les agriculteurs et éleveurs du canton de Saint-Céré et des cantons limitrophes aura lieu à Saint-Céré le lundi 22 octobre 1923.

Trois médailles offertes par M. le ministre de l'agriculture, une médaille de vermeil, une médaille d'argent, une médaille de bronze et deux médailles offertes par la Société d'agriculture seront décernées aux lauréats.

Programme du concours :

Animaux reproducteurs. — 1re classe : espèce bovine, Race Salers, limousine et garonnaise, taureaux étalons : 1er prix, 100 fr. ; 2e, 80 fr. ; 3e, 70 fr. ; 4e, 60 fr.

Vaches pleines ou suitées (présentées par paires), 1er prix, 80 fr. ; 2e, 60 fr. ; 3e, 50 fr. ; 4e, 40 fr.

Vaches laitières isolées (présentées par tête), 1er prix, 70 fr. ; 2e, 50 fr. ; 3e, 40 fr.

Bœufs d'attelage (présentés par paires) 1er prix, 80 fr. ; 2e, 60 fr. ; 3e, 50 fr. 4e, 40 fr.

Prix d'honneur de la 1re classe, médaille de vermeil, offerte par M. le ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement de la République. Eventuellement une médaille d'argent pourrait être attribuée comme 2e prix d'honneur.

2e classe. — Espèce ovine, Béliers isolés (de toutes races de 12 mois à 30 mois), 1er prix, 50 fr. ; 2e, 40 fr. ; 3e, 30 fr.

Brebis (par lots de cinq têtes au moins), de toutes races, 1er prix, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr.

Prix d'honneur de la 2e classe, médaille de bronze offerte par M. le ministre de l'agriculture au nom du gouvernement de la République.

3e classe. — Espèce porcine, Verrats (de toutes races) 1er prix, 50 fr. ; 2e, 40 fr. ; 3e, 30 fr.

Truies pleines ou suitées (de toutes races), 1er prix, 50 fr. ; 2e, 40 fr. ; 3e, 30 fr.

Prix d'honneur de la 3e classe, médaille de bronze offerte par la Société d'agriculture du Lot.

Concours de veaux. — Subvention de la ville de Saint-Céré, 250 fr. Cette subvention sera répartie en primes de 20 à 40 fr.

Concours de poulains de trait de l'année. — Subvention de la ville de Saint-Céré, 500 fr. Subvention de l'office agricole départemental, 800 fr. Ces subventions seront réparties en primes de 20 à 80 fr.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Dans les indirectes. — M. Labroue, receveur de 1re classe des contributions indirectes, à Gourdon vient d'être nommé receveur hors classe.

Nos félicitations à cet aimable fonctionnaire qui jouit de l'estime et de la sympathie de tous.

Palmarès du concours musical. — Instruments, groupe A ; violons : M. Brajot, de Sarlat, 1er prix d'exécution, à l'unanimité ; 1er prix d'honneur avec félicitations du jury ; Mlle Mariottu, de Sarlat, 2e premier prix d'exécution ; M. Luquet, de Sarlat, 2e prix d'exécution.

Clarinettes : M. Maurière, de Gourdon, 2e prix d'exécution ; M. Cleydat, de Sarlat, 3e prix d'exécution.

Mandolines (duo) : Mlle Cauro et M. Sabeau, de Bergerac, prix d'exécution.

Groupe B : Tuba : M. Lissandre, de Jarnac, 1er prix d'exécution avec félicitations ; 1er prix d'honneur avec félicitations, à l'unanimité.

Basse : M. Bretou, de Couze, 2e prix d'exécution.

Flûte : M. Chalambeau, de Sarlat, 2e prix d'exécution.

Saxophone : M. Roger Gerbeaud, de Châteauneuf, âgé de 12 ans, 1er prix d'exécution avec félicitations du jury, grand prix d'honneur, prime de 100 francs.

Piano : Mlle Cauro, de Bergerac, premier prix d'exécution avec félicitations.

Violon : Mme Para, de Saint-Céré, 1er prix d'exécution avec félicitations; 2e prix d'honneur à l'unanimité; M. Lacour, de Brive, 2e prix d'exécution.

Diction : Mme Lande, d'Agen, 1er prix avec félicitations (1re épreuve), grand prix d'honneur, prime de 100 francs; MM. Lidon, de Brive ; Tesson, de Bergerac, 2e prix ex-æquo (1re épreuve); M. Lidon, 1er prix d'honneur; M. Tesson, 2e prix d'honneur; M. Bass, de Brive, 2e prix (1re épreuve) Mlle Cauro, de Bergerac, 3e prix (1er épreuve) ; M. Meynié, de Montaud, 4e prix (1re épreuve).

Comédie : Mlle Cauro et M. Sabeau, de Bergerac, 1er prix (1re épreuve), diplôme de prix d'honneur.

Chants : Femmes : Mme Poumeau, de Montbazillac, 1er prix d'exécution, à l'unanimité, avec félicitations, grand prix d'honneur avec prime de 100 fr. ; Mlles Cauro, de Bergerac ; Laudinat, de Terrasson, 2e prix ex-æquo d'exécution ; Mlle Cauro, 1er prix d'honneur, prix du ministre de l'instruction publique ; Mlle Laudinat 2e prix d'honneur ; Mme Landes, d'Agen, 3e prix d'exécution ; Mme Caussades, de Bergerac, 4e prix d'exécution.

Chants (hommes) : Ténors : MM. Fournier, de Périgueux, 1er prix d'exécution, 1er prix d'honneur ; Denicot, de Bergerac, 2e prix d'exécution, grand prix d'honneur, prime de 100 francs.

Barytons : M. Belugue, de Bergerac 1er prix d'exécution, 2e prix d'honneur ; M. Roudeau, de Périgueux, 2e premier prix d'exécution, 2e premier d'honneur ; M. Dedereck, 3e premier prix d'exécution ; M. Depuntis, de Salviac, 2e prix d'exécution, à l'unanimité.

Basses : M. Barreau, de Montauban 1er prix d'exécution, à l'unanimité.

Duettistes : MM. Penicot et Caussade, de Bergerac, 1er prix d'exécution, 1er prix d'honneur ; MM. Fournier et Roudeau, de Périgueux, 2e premier prix d'exécution, 2e premier prix d'honneur à l'unanimité.

Comiques : M. Fournier, 1er prix d'exécution, 2e prix d'honneur ; M. Lavie-Evalie, de Libourne, 2e prix d'exécution, 1er prix d'honneur, à l'unanimité ; M. Blond, de Brive, 2e prix d'exécution, M Reynier, de Brive 1er prix d'exécution à l'unanimité, grand prix d'honneur, prime de 100 fr. ; M. Mianne, de Brive, 2e prix d'exécution ; M. Bouchillon, de Bergerac (imitateur), 1er prix d'honneur, prime de 50 fr. offerte par le comité ; MM. Besse, de Sarlat ; Sabeau, de Bergerac, 2e prix d'exécution, 2e premier prix d'honneur, ex-æquo.

Suivant décision du comité des fêtes, les récompenses ci-après ont été décernées aux concurrents de la région gourdonnaise :

M. Depuntis, une médaille d'argent grand module, et un objet d'art ; M. Maurière, une médaille d'argent et une boîte parfum ; M. Badran, une médaille d'argent et un diplôme artistique ; Mlle Mazet, une médaille d'argent et un diplôme artistique ; M. Gineste, une médaille d'argent et un diplôme artistique ; MM. Delmas, Cassagne et Domène, un diplôme offert par le comité artistique.

Martel

Mariage. — Lundi, 1er octobre, a été célébré le mariage civil et religieux de Mlle Dubreil, employée des Postes et Télégraphes à Martel, avec M. Louis Barre, commis de perception à Martel.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Concours de la culture du blé. — Nous apprenons avec plaisir que M. Castagné Gédéon, aux Landes des Martel, vient d'obtenir au concours de la culture du blé, une médaille de vermeil du ministère de l'agriculture.

Toutes nos félicitations.

Vayrac

Conoours agricole. — Lundi a eu lieu le grand concours agricole des cantons de Martel et Vayrac.

Voici le palmarès :

Taureaux (étalons). — 1er prix, 70 fr., prime de conservation et médaille d'argent offerte par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du gouvernement de la République, M. de Lapierre, à Vayrac ; 2e et 3e prix, réservés ; prix supplémentaire, 20 fr., M. Bouyssou, à Salgues.

Vaches pleines ou suitées. — 1er prix, réservé ; 2e prix, 60 fr., M. Bouzou, à Bétaille ; 3e prix, réservé ; 4e prix, 40 fr., M. Gernolles, à Vayrac ; prix supplémentaire, 20 fr., M. Galant, à Bétaille.

Animaux de travail. — 1er prix, réservé ; 2e prix, 70 fr., M. Truel, à Condat, médaille d'argent ; 3e prix, 50 fr., M. Tronché, à Vayrac ; 4e prix, 40 fr., M. Batut, à Cazillac ; prix supplémentaire, 20 fr., M. Moulin, à Vayrac.

Espèce ovine. — Béliers : 1er prix, 50 fr., M. Souladié, à St-Denis-près-Martel, médaille de bronze de M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République ; 2e prix, 30 fr., M. Malmartel, à Montvalent ; prix supplémeniaire, 15 fr., M. Lorblanchet, à Vayrac.

Brebis : 1er prix, 40 fr., médaille de bronze de M. le Ministre de l'Agriculture au nom du gouvernement de la République, M Bouzou, à Vayrac ; 2e prix, 30 fr., M. Vayssouze, à Condat ; 3e prix, 20 fr., M. Laverdet, à Vayrac.

Race caprine. — Boucs : 1er prix, 20 fr., M. Quessac.

Chèvres : 1er prix réservé ; 2e prix, 15 fr., M. Sélébran, à Bétaille.

Race porcine. — Verrats : 1er prix, réservé ; 2e prix, 30 fr., M. Portal, à Bétaille.

Truies. — 1er prix, réservé ; 2e prix, M. Montmort, à Bétaille.

Animaux de basse-cour. — 1er prix, M. Laverdet, à Vayrac, prime de 10 fr. ; M. Bony, à Vayrac, prime de 5 fr. ; M. Pasquier, à Vayrac, prime de 5 francs.

Lapins. — M. Tronche à St-Denis, 10 fr.

Légumes et céréales. — M. Vayssié, Laumont, Queille, Barrot, Neuville, de Vayrac ; Bouzou, à Bétaille ; Vayssière et Rougerie, de Vayrac, 10 fr. à chacun.

Coups de revolver. — Une querelle de famille s'est produite à Vayrac chez le nommé D... Au cours de cette dispute des coups ont été échangés entre D... père, et les membres de sa famille

La rixe ayant pris, à un moment donné, une tournure grave, la famille D..., composée de plusieurs femmes et enfants et du fils de la maison, a dû se réfugier dans les bois voisins, laissant le père D... maître de la place.

Au cours de la dispute, des coups de revolver ont été tirés par le fils pour intimider le père, suivant ce qu'il a prétendu.

Il a été néanmoins incarcéré, en attendant que cette affaire soit élucidée.

Dernière heure

CARPENTIER vainqueur de Beckett

C'est hier soir, à l'Olympia de Londres, que Carpentier rencontrait, pour la seconde fois, le champion anglais.

Beckett a été mis en Knock-out à la 1re reprise. Le combat a duré uniquement 48 secondes.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 43.

EN ALLEMAGNE

La déclaration au Reichstag

De Berlin : Le Cabinet du Reich s'est réuni hier soir, pour délibérer sur la déclaration ministérielle que M. Stresemann fera aujoud'hui, à 4 heures, au Reichstag.

Campagne nationaliste

De Berlin : La presse nationaliste continue sa campagne contre M. Stresemann. Un journal du soir a même publié hier une information annonçant une crise prochaine entre socialistes et populistes.

La valeur du mark !

De Berlin : Le plus grand souci, dit le Gouvernement allemand, est en ce moment la nouvelle baisse du mark dont la cote officielle est passée de 240 à 320 millions.

Les communistes s'agitent

De Berlin : On signale des démonstrations communistes en Allemagne Centrale, notamment à Halberstadt et Wolfenbutten.

TOUT EST CALME DAMS LA RUHR

De Dusseldorf : De bonnes nouvelles sont parvenues de tout le territoire de la Ruhr, relativement à l'attitude des mineurs.

Ils sont généralement disposés à reprendre le travail.

⁂

Lord d'Abernon parle !

De Londres : Lord d'Abemon, le germanophile ambassadeur anglais de Berlin, s'est rendu hier soir au ministère des Affaires Etrangères. Il s'est entretenu avec lord Curzon.

⁂

L'état de la princesse italienne

De Rome : Selon les dernières nouvelles de Turin, l'état de la princesse Giovanna de Savoie est des plus alarmants. L'hémorrhagie intestinale a pu être arrêtée, mais on redoute une péritonite.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur DELMAS, boulanger ;
Monsieur Christian DELMAS ;
Madame veuve GARRIGUES ;
Madame veuve PONS ;
Madame et Monsieur Paul DELMAS et leurs enfants ;
Madame veuve Eugène DELMAS et ses enfants ;
Les familles QUERCY, DÉGEAN, PINÈDE, ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur Roger DELMAS
Boulanger

leur fils, frère, petit-fils, arrière petit-fils, oncle et neveu, décédé à Cahors dans sa 17e année

Les obsèque auront lieu mercredi soir.
Réunion rue Clément-Marot, à 4 h. 1/4.

⁂

Les élèves de l'E. P. S. de Cahors sont priés de se rendre à l'Ecole mercredi, à 16 heures, pour assister aux obsèques de leur regretté camarade Delmas Roger.

Le Directeur,
LAFAGE.

AVIS DE DECÈS

Madame Charles DE LABORIE ;
Les familles VAISSIÉ, DELPORT, CAMBORNAC et DE SCORAILLE ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles GÉZELIN DE LABORIE

leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle, beau-frère et cousin, décédé à Rouzet le 26 septembre 1923.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Jean VAYLE, adjudant au 35e Tirailleurs algériens ;
Les familles COMBALBERT, ESCOFFRE, FAURÉ, de Toulouse, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Marie VAYLE
Née RESTES

VERSEZ UN FLACON

de Quintonine dans un litre de vin rouge de table ordinaire, vous obtiendrez le meilleur vin fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs, les os et tout l'organisme en général. Le flacon, 2 fr. 75.
Pharmacie Orliac à Cahors.

PERDU

Il a été perdu sur la route de Paris, entre Cahors et l'embranchement de la route de Gigouzac, *une valise en vache vernie recouverte d'une housse havane.*

Prière à la personne qui l'aura trouvée de vouloir bien en aviser **M. LABRO**, 1, rue Louis-Deloncle, à CAHORS.

ON DEMANDE
Une Jeune Fille
Pour apprendre le Commerce
S'adresser à *la Samaritaine*, CAHORS

AVIS

Mme **ANTONIA**, marchande de *fleurs, fruits* et *primeurs*, rue de la Mairie, informe sa nombreuse clientèle qu'à partir du **Lundi 1er Octobre 1923**, son magasin sera réouvert et qu'elle tiendra, comme par le passé, toutes marchandises à un prix défiant toute concurrence.

Dissolution de Société

Deuxième insertion

D'un acte sous-seing privé en date du 31 mai 1923 il a été extrait ce qui suit :

La Société en nom collectif formée entre MM. G. BÉRINGUÉ et GÉNIE le 1er octobre 1918 a été dissoute à la date du 31 mai 1923.

Pour extrait conforme :
BÉRINGUÉ et GÉNIE.

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 10 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies

Feuilleton du « Journal du Lot » 32

LES MAINS PURES

ROMAN PAR LA

Comtesse de BAILLEHACHE

XXIX

— Bonsoir, monsieur Radetski, dit-elle en mauvais polonais, je viens vous trouver de la part de ma sœur, Salomé Birnbaum, la dentellière, pour vous porter ceci, avec ses compliments de joyeuse Pâque.

Elle tendit un petit carton que le jeune homme prit avec des remerciements. L'étrangère alors le regarda bien en face et poussa un léger cri :

— Vous ! Alors c'était vous dont ma sœur me parlait dans les lettres que le *tchaddi* écrivait sous sa dictée?

Boleslas hésitait. La jeune femme sourit :

— Vous ne me reconnaissez pas, parce que je suis mariée, mais je ne porte pas la perruque de soie ! Mon fiancé a tant pleuré à l'idée de voir couper mes cheveux que le rabbin a consenti à me les laisser. J'ai mis mes plus beaux atours pour venir voir l'ami de ma famille, mais je ne m'attendais guère à trouver celui à qui j'ai versé l'eau fraîche...

Boleslas la reconnut soudain :

— Ah ! oui, s'écria-t-il, A Tchébinia !

Elle rit tout à fait :

— Vous m'avez donc reconnue ! Voyez, j'avais déjà vu votre cœur qui est bon. Mon mari est garçon de courses chez Lévison ; il sait lire et écrire, lui, il est instruit, et peut même chanter à la synagogue. Laissez-moi vous regarder ; je n'ai encore jamais vu un fou face à face...

— Un fou ?

— Est fou celui-là qui fait fi de ses propres richesses ! Aussi vrai que je m'appelle Iaga !

— Ecoutez, Iaga, avant de juger ! fit Boleslas lentement. Puisque chacun sait qui je suis et ce que je fais, je puis sans rougir laisser voir le fond de mon cœur. Lisez, vous qui ne savez pas lire les alphabets savants. Dites, connaissez-vous cette loi : « Tu ne prendras à ton prochain ni sa femme, ni sa servante, ni son âne, ni aucun de ses biens » ? Si on vous offrait les biens du voisin en vous disant qu'on vous les donne, que feriez-vous?

— Je les refuserais, dit la jeune juive ; ou bien je les accepterais pour les rendre au prochain, car je suis croyante.

— Alors vous agiriez comme moi !

La belle jeune femme plongea son regard dans celui de Radetski, puis elle recula :

— Que fais-tu, beau jeune homme, seul au milieu des méchants ? dit-elle, répétant sa phrase de l'année passée. Je vois ton cœur, il est plus grand que ta poitrine ; je vois ton âme, elle a pleuré au fond de tes yeux, et tu n'as ni sœur, ni mère à qui te confier... Mais parmi les regards fixés sur tes actes, il en est d'affectueux, et ceux-là te payeront au centuple pour toutes tes peines... Adieu ! mange ces *matsès* en pensant à nous ; le ménage Birnbaum et le ménage Prywès, nous te souhaitons de vivre longuement, riche et honoré !

Elle fit un salut bizarre et s'enfuit, légère comme une gazelle, montrant l'élégance des femmes du meilleur monde, combinée avec la souplesse des danseuses orientales. Boleslas demeura interdit, ses *matsès* à la main. Déjà un premier groupe de pensionnaires entraient dans la salle pour le repas du soir, bouquet d'épaves internationales, parlant un français à demi sabir, avec l'accent italien, anglais ou croate. On remua des chaises :

— Sentir bonne, *souppa* !

— Semaine sacrée, estomac moi crie.

— Jésus, Seigneur, souffrir plus mal !

Boleslas songeait :

— Puisque tout se sait ici, pourquoi ne pas espérer que ma peine ait touché un cœur de femme ? Pourquoi ne pas croire qu'il se trouvera une jeune fille capable de me seconder dans ma tâche ?

La mince silhouette, le regard viril de Halka traversèrent sa mémoire.

— Ne pourrai-je donc jamais vaincre cette folie ? pensa-t-il. Mon cœur s'arrête lorsque je serre *sa* main, et je m'aperçois qu'il n'y avait qu'une seule personne dont l'opinion m'importât... *Elle* n'a pas douté de moi... Des autres je n'ai cure ! Je ne puis songer à nulle autre femme, et pourtant je ne dois pas songer à *elle*. Il faudra donc que seul j'accomplisse ma tâche, et si *elle* consent à me marquer son approbation, peut-être son estime... Iaga a raison : je serai payé au centuple de toutes mes douleurs...

XXX

En sortant de la messe, le jour de Pâques, dans la cohue qui se pressait pour descendre le singulier et dangereux perron de la cathédrale, Radetski se trouva soudain coude à coude avec Kassia Pilkéwitch. Il salua, sans oser parler, craignant toujours un nouvel affront. Kassia sourit :

— Quel plair de vous rencontrer ! dit-elle. On ne vous voit pas, mais tout le monde s'occupe de vous. Savez-vous que vous avez de quoi être fier ?

— Moi ? Fier de quoi ? Vous êtes ironique.

— Pas ironique pour un kopek ! La ville se bat presque à cause de vous ; voilà, je pense, de quoi satisfaire le plus exigeant ! Jamais, depuis que je suis au monde, je n'ai entendu discuter une personnalité avec autant d'acharnement, à part Dreyfus, Eulenbourg et Mme Steinheil !

Boleslas se mit à rire.

Kassia rougit.

— Je voulais dire que l'on discute beaucoup et avec passion à votre sujet. Varsovie est divisée en deux camps : ceux qui soutiennent la Volionchka et regrettent de vous connaître davantage ; et ceux qui trouvent votre conduite sublime, et se moquent du reste.

Le jeune homme battit des paupières.

— Et vous, mademoiselle Kassia ? Etes-vous amie ou ennemie ?

Elle lui tendit la main :

— Amie. Du reste, toute l'histoire n'est qu'un accès de dépit amoureux. Ne levez pas les sourcils : vous saviez que cette Eljbièta vous aimait !

— Non, fit Boleslas tristement, non je ne le savais pas. Je ne la connais même pas.

Kassia secoua la tête.

— Vous avez donc toutes les vertus ? fit-elle, mutine. C'est agaçant à la fin ! Quand on pense que les jeunes gens sont si fats !... Eh bien, puisque vous êtes si modeste, je vous ferai entendre, moi, ce que chacun répète : Eljbièta vous a vu ; elle s'est éprise de vous ; vous avez refusé de l'épouser, et vous l'avez congédiée avec une somme d'argent. Alors le dépit l'a rendue folle et, quand elle vous a rencontré ici, elle vous a insulté bassement devant tous, croyant vous ruiner du coup. Mais vous aviez déjà trop d'amis ici ; il n'y a pas eu contre vous l'unanimité sur laquelle elle comptait. Votre vie a été fouillée, épluchée, année par année, jusqu'à votre arrivée ici ; jour par jour, depuis lors. On n'a rien trouvé contre vous que le sang paternel, racheté par la noblesse de votre mère et votre propre conduite. On vous plaint, on blâme la Volionchka, on se moque d'elle partout. A la maison, il faut que je lui fasse bon accueil, mais je la méprise, et ma mère aussi la méprise, cette péronelle, pimbêche et venimeuse ! Mais voilà mon père... Adieu, monsieur Boleslas. Vous danserez encore bien des *mozours* dans les salons du royaume de Pologne ! Soyez heureux d'être estimé pour vous-même, comme dans les contes de fées !

Elle se laissa entraîner par un remous de la foule, et il put suivre un moment encore son chapeau fleuri dans le flot humain. Elle avait dit, à peu de chose près, les mêmes paroles que Thaddée Starchy ; il fallait croire que là était la vérité. Cette idée calmait un peu le jeune homme, mais n'arrivait pas à dissiper complètement la profonde tristesse de son âme.

Lentement il se dirigea vers la pension Parent, où il fut accueilli par Gaston lui-même, qui fumait sa pipe devant la porte.

— Monsieur Radetski, je pense bien que vous ne venez pas pour déjeuner ! Si ? Allons, vous ne voudriez pas me la faire ? Depuis que je suis à Varsovie, je n'ai jamais allumé mon fourneau les deux jours de Pâques ! Chacun a au moins vingt-cinq « bénis » pour se donner des indigestions. Mme Parent, qui a beaucoup de relations, en a trente. Tout ce que la ville compte de prêtres s'occupe, depuis hier matin, à bénir les tables servies. Moi, à force d'en préparer servies.

(A suivre)

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu		Cours du 21 sept.	Cours du 28 sept.
	Fonds d'Etat		
3 ..	3 0/0	56 85	56 95
3 ..	3 0/0 amortissable	68 80	68 50
3 50	3 1/2 0/0	83 35	84 60
5 ..	5 0/0	75 (5	74 87
4 ..	4 0/0 1917	62 30	62 »
4 ..	4 0/0 1918	62 85	62 30
5 ..	5 0/0 1920	91 55	91 30
6 ..	6 0/0 1920	87 90	87 90
25 ..	Crédit National 1919	460 25	462 »
25 ..	Crédit National 1920	470 75	470 50
30 ..	Crédit National 1921	505 25	501 75
	Crédit National 1922	» »	» »
30 ..	Bons Déc. 6 0/0 1922	487 »	487 »
30 ..	Bons Déc. 6 0/0 nouv.	487 »	489 50
30 ..	Bons Déc. 6 0/0 1923	490 »	484 »
	Bons du Trésor 6 0/0	» »	» »
20 ..	B. du Tr. 6 0/0 1922	497 »	482 »
30 ..	B. du Tr. 6 0/0 1923	492 25	492 50
	Crédit Foncier		
13 ..	Communales 1879	451 »	445 »
15 ..	— 1880	469 »	470 25
12 ..	— 1891	248 »	249 »
13 ..	— 1892	285 50	282 50
13 ..	— 1899	273 25	272 »
15 ..	— 1906	295 »	294 75
7 50	— 1912	160 25	160 »
27 50	— 1920 lib.	420 »	420 »
32 50	— 1921 lib.	500 »	501 »
	— 1921 non lib.	491 50	490 »
30 ..	— 6 0/0 1922 lib.	480 »	481 »
	— 1922 non lib.	490 »	485 »
15 ..	Foncières 1879 3 0/0	468 »	468 »
15 ..	— 1883 3 0/0	265 »	267 »
13 ..	— 1885 2,60 0/0	285 »	279 »
14 ..	— 1895 2,60 0/0	287 »	288 50
15 ..	— 1903 3 0/0	303 »	301 50
7 50	— 1909 3 0/0	164 75	163 »
17 50	— 1913 3 1/2 0/0	313 »	313 »
20 ..	— 1913 4 0/0	384 »	388 »
16 50	— 1917 5 1/2 0/0 lib.	265 »	264 »
	Ville de Paris		
20 ..	1865 4 0/0	655 »	660 »
15 ..	1871 3 0/0	350 »	348 »
20 ..	1875 4 0/0	437 »	435 25
20 ..	1876	436 »	438 »
10 ..	1892 2 1/2 0/0	218 »	218 »
10 ..	1894-1896	218 75	217 75
10 ..	1898 2 0/0	259 »	257 »
10 ..	1899 2 0/0	242 50	237 »
12 50	1904 2 1/2 0/0	260 25	260 »
11 ..	1905 2 3/4 0/0	333 »	330 »
11 ..	1910 2 3/4 0/0	225 »	222 »
12 ..	1910 3 0/0	217 25	220 »
9 ..	1912 3 0/0	214 50	214 »
25 ..	1919 lib	396 50	398 »
28 75	1921 lib	491 »	490 »
	1921 non lib	» »	» »
	Valeurs étrangères		
5 %	Japon 5 0/0 1913	» »	» »
5 %	Brésil 5 0/0 1909	440 »	480 »
5 %	Brésil 5 0/0 1914	200 50	203 »
3 1/2 %	Italie 3 1/2 0/0	59 »	57 85
	Russe consolidé 4 0/0	24 50	26 35
	Russe 3 0/0 or 1891-94	17 30	19 15
	Russe 3 0/0 or 1896	16 60	18 80
	Russe 3 1/2 0/0 or 1894	18 25	21 70
	Russe 5 0/0 1906	28 45	32 »
	Russe 4 1/2 0/0 1909	21 05	23 45
4 %	Serbe 4 0/0 amort. 1895	44 »	42 25
4 %	Turquie Dette Ottom.	62 25	59 60
	Turquie Ott. 5 0/0 1914	37 95	37 95
25 ..	Tabacs Ottomans	367 »	355 »
	Chemins de fer		
30 ..	Est 6 0/0	434 75	438 »
25 ..	Est 5 0/0 1852-54-56	499 75	493 »
20 ..	Est 4 0/0 1912	336 25	331 »
15 ..	Est 3 0/0	326 »	327 »
15 ..	Est 3 0/0 nouveau	306 »	306 »
12 50	Est 2 1/2 0/0	289 »	291 »
15 ..	Est 3 0/0 Ardennes	306 »	302 50
15 ..	P.-L.-M. 3 0/0 1855	307 »	306 »
30 ..	P.-L.-M. 6 0/0	425 »	424 »
25 ..	P.-L.-M. 5 0/0	377 »	366 »
20 ..	P.-L.-M. 4 0/0	342 »	331 »
15 ..	P.-L.-M. fusion 3 0/0	303 50	303 »
15 ..	P.-L.-M. fus. 3 0/0 n.	309 »	309 »
12 50	P.-L.-M. 2 1/2 0/0	273 55	273 50
30 ..	Midi 6 0/0	423 50	419 »
25 ..	Midi 5 0/0	371 »	372 50
20 ..	Midi 4 0/0	335 »	332 »
15 ..	Midi 3 0/0	308 »	308 50
15 ..	Midi 3 0/0 nouveau	313 »	313 75
12 50	Midi 2 1/2 0/0	272 75	270 50
30 ..	Nord 6 0/0 (Série F).	435 »	427 »
25 ..	Nord 5 0/0 (Série E).	365 »	358 »
20 ..	Nord 4 0/0 (Série D).	362 »	356 »
15 ..	Nord 3 0/0	337 50	333 »
15 ..	Nord 3 0/0 Louv. (S.B.)	323 50	320 »
12 50	Nord 2 1/2 0/0 (S. C.).	300 50	299 60
30 ..	Orléans 6 0/0	420 »	418 »
25 ..	Orléans 5 0/0	383 »	383 »
20 ..	Orléans 4 0/0	329 »	330 50
15 ..	Orléans 3 0/0	316 50	318 »
15 ..	Orléans 3 0/0 1884	312 »	311 »
12 50	Orléans 2 1/2 0/0 1895.	276 50	276 »
15 ..	Orléans G. C. 3 0/0 1855	305 »	301 »
15 ..	Ouest 3 0/0	312 50	312 »
15 ..	Ouest 3 0/0 nouveau.	308 »	308 »
12 50	Ouest 2 1/2 0/0	273 »	273 »

Bibliographie

L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée

Paraissant tous les Vendredis

Sommaire du N° 16 (Nouvelle série)

Editorial : La vieillesse du parti radical. — Ce qu'on dit : L'entrevue des Premiers. — Le prix du blé et la prochaine campagne électorale. — M. Dior voyage. — C'est la lutte finale... — Supplique à M. Le Trocquer. — Le démenagement de la Comédie-Française. — Papyrus a des nausées. — La crise du latin. — La reconstruction de Tokio, etc. — Affaires intérieures : Trygée : La situation électorale et politique : la Gascogne (suite) Pyrénées et Gers. — Le collectivisme et les ruraux. — La politique dans les départements. — Bloc des gauches et cartel des droites, etc. — Affaires extérieures : Jacques Chastenet : Sur le Sinaï de Genève. — La fin de la résistance passive. — Affaires économiques : Lucien Romier : M. Albert Thomas, M. Edgard Milhaud et leur enquête sur la production. — Littérature : André Thérive : L'éternel adultère. — Théâtre : Etienne Rey : L'Enfant, par M. Brieux, au Vaudeville. — La Femme du jour, de MM. Armont et L. Marchand, à la Potinière. — Charly, par MM. V.-A. Jager Schmidt, au Théâtre Michel. — Mémoires et documents : Fernand Laudet : La propagande catholique allemande. — Visites et promenades : Jehan Sennep : L'anniversaire de la commune libre de Montmartre. — Nouvelle : Alexandre Kouprine : Du fond des âges (suite). — La vie sportive.

LA MODE PRATIQUE

Un an 25 fr. — RAPPORTE 100 FOIS CE QU'ELLE COUTE — Le N° 0.50

LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES
DES MEILLEURS DESSINATEURS
LES PLUS JOLIS OUVRAGES
LES MEILLEURES RECETTES
LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la " Mode Pratique ", vous ferez toutes vos Robes.

79, BOULEVARD St-GERMAIN, PARIS

Mesdames,

Vous n'êtes peut-être pas toutes *de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies*

Mais vous pouvez toutes *le devenir grâce aux*

Publications François Tedesco

39, Boulevard Raspail, Paris (7e)

Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gracieusement notre « POCHETTE SPECIMEN » contenant :

1° un numéro du *Journal des Ouvrages de Dames;*
2° un numéro de *La Femme Chez Elle;*
3° un numéro de *Mon Aiguille;*
4° une planche de dessins décalquables au fer chaud.

Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot »
à retourner sous enveloppe affranchie aux
Publications François TEDESCO
39, Boulevard Raspail, Paris (7e)

Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHETTE SPECIMEN » *contenant un exemplaire de chacune des publications:* « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » *et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.*

Nom.....
Adresse.....
.....
Date et Signature

Chemin de fer de Paris à Orléans

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs en 1923

En vue de faciliter le transport, dans certaines régions, des ouvriers journaliers allant faire les travaux de la vendange, la Compagnie d'Orléans accorde cette année une réduction de 50 % sur le prix des places de 3e classe du Tarif général à ceux de ces ouvriers se rendant :

1° D'une gare quelconque des départements désignés ci-après à une gare quelconque des mêmes départements :

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Aveyron, Tarn-et-Garonne, Hte-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher, Loiret, Indre-et-Loire.

2° D'une gare quelconque des départements du Morbihan et du Finistère, à destination d'une gare quelconque des départements de Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Loiret et Loire-Inférieure.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager par groupe de cinq au moins, à l'aller et effectuer sur le réseau d'Orléans un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres aller et retour) ou payer pour cette distance ; le retour pourra s'effectuer isolément.

Surprésentation d'un certificat délivré par les gares, visé par le Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller ; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés ; la demande de réduction devra être faite à la gare de départ 5 jours au moins à l'avance.

Cette réduction est accordée, *pour l'aller, jusqu'au 15 octobre inclus; le retour* devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur *à huit jours et dont le maximum sera de deux mois.*

A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est accordé jusqu'au 15 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers (hommes et femmes), se rendant d'une gare quelconque du Réseau d'Orléans située dans les départements indiqués au 1° ci-dessus à une autre gare du Réseau d'Orléans dans la région de *Port-Sainte-Marie, Agen, Moissac,* etc., en vue du ciselage et de la cueillette des raisins ; ces ouvriers et ouvrières pourront exceptionnellement, dans ce cas, effectuer leur voyage isolément à l'aller et au retour.

LE LIVRET-GUIDE OFFICIEL

de la Compagnie d'Orléans

La Compagnie d'Orléans rappelle que son Livret-Guide officiel, complètement remanié, comporte, sous une élégante couverture reproduisant le Château de Chenonceaux, d'après une aquarelle du maître Robida, un texte descriptif très documenté et abondamment illustré. On y trouve l'horaire de toutes les lignes du Réseau pour le Service d'Eté 1923, des cartes et plans de ville, des renseignements généraux sur les billets, services Automobiles, etc. C'est une publication indispensable pour préparer les voyages et servir de guide au cours des déplacements.

Il est mis en vente dans les gares et bureaux de ville du Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.

Pour le recevoir franco, adresser la somme de 3 fr. 40 au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, Paris (XIIIe).

Facilités de circulation accordées aux ouvriers agricoles

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3e classe du Tarif général est accordée toute l'année et sous réserve d'un parcours simple de 75 kilomètres au minimum, ou taxé sur cette distance, aux ouvriers agricoles se rendant à une gare quelconque du réseau d'Orléans des sections de :

Juvisy à Orléans ; Brétigny à Tours ; Auneau à Etampes ; Etampes à Bellegarde-Quiers ; Orléans à Malesherbes ; Orléans à Montargis ; Orléans à Gien ; Orléans à Tours ; Orléans à Argenton ; Tours à Saincaize ; Tours à Châteauroux ; Tours à Port-de-Piles ; Port-de-Piles à Argenton ; Châteauroux et Argenton à La Châtre.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de trois mois, ils seront transportés gratuitement sur présentaion d'un certificat délivré par les gares et visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles ; la demande de réduction devra ête faite à la gare de départ 5 jours au moins à l'avance.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : **10** francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'ÉTÉ (1923)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1er juin-6 oct.	EXP.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	22 6	»	9 50	»	18 50	19 50	21 15	»
PARIS (Aust.) dép.	»	22 24	»	10 2	»	19 2	20 2	21 27	»
LIMOGES arrivée	»	7 50	»	16 37	»	0 57	2 22	3 32	»
LIMOGES départ.	4 30	9	»	16 46	»	1 3	2 30	3 40	»
BRIVE... arrivée	7 22	11 55	»	18 22	»	2 39	4 12	5 22	»
BRIVE... départ.	7 41	12 32	16 25	18 35	18 50	2 45	4 20	5 29	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 7	17 6	—	19 58	»	—	—	»
SOUILLAC	8 40	13 50	17 32	19 15	20 40	»	5 2	—	»
CAZOULES	8 48	13 58	17 40	—	20 51	»	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 54	14 4	17 46	—	—	»	—	—	»
Lamothe-Fénelon	9 4	14 14	17 57	—	21 15	»	—	—	»
Nozac	9 14	14 24	18 9	—	—	»	—	—	»
GOURDON	9 29	14 40	18 25	—	21 48	»	5 30	—	»
Saint-Clair	9 38	14 49	18 35	—	»	»	—	—	»
Dégagnac	9 49	15	18 48	—	»	»	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10	15 11	19 2	—	»	»	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 11	15 22	19 17	—	»	»	—	—	»
Espère	10 20	15 31	19 27	—	»	»	—	—	»
Pradines	10 27	15 38	—	—	»	»	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 33	15 44	19 39	20 18	»	4 24	6 11	7 12	»
CAHORS départ.	11 A 51	17 42	»	20 22	»	4 28	6 16	7 16	7 32
Sept-Ponts	12 1	17 54	»	—	»	»	—	—	7 43
Cieurac	12 15	18 11	»	—	»	»	—	—	7 59
Lalbenque	12 23	18 21	»	—	»	»	—	—	8 9
Caussade	13	19 1	»	—	»	»	7 4	—	8 47
MONTAUBAN arr.	13 35	19 40	»	21 31	»	5 28	7 29	8 25	9 25
TOULOUSE.. arr.	16 42	22	»	22 25	»	6 13	8 25	9 17	10 56

A : Ce train a lieu entre Cahors et Montauban, les lundi et samedi.

De Toulouse à Paris par Cahors

	MIXTE 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1er juin-6 oct.
TOULOUSE.... d.	»	5 8	5 58	10 9	13 41	19 43	20 23	23 23
MONTAUBAN. d.	»	6 23	9 43	11	16	20 33	21 13	0 11
Caussade	»	7 3	10 24	—	16 42	—	21 39	»
Lalbenque	»	7 40	11 6	—	17 25	—	—	»
Cieurac	»	7 45	11 15	—	17 34	—	—	»
Sept-Ponts	»	7 50	11 27	—	17 45	—	—	»
CAHORS... arr.	»	8 7	11 35	11 59	17 53	21 37	22 21	1 10
CAHORS... dép.	»	8 32	13 11	12 3	18 3	21 41	22 25	1 14
Pradines	»	8 39	13 19	—	18 10	—	—	»
Espère	»	8 47	13 30	—	18 18	—	—	»
St-Denis-Catus	»	9 1	13 48	—	18 31	—	—	»
Thédirac-Peyril...	»	9 14	14 6	—	18 44	—	—	»
Dégagnac	»	9 23	14 16	—	18 53	—	—	»
Saint-Clair	»	9 32	14 26	—	19 2	—	—	»
GOURDON	3 14	9 50	14 46	12 46	19 17	—	23 14	»
Nozac	—	9 58	14 56	—	19 25	—	—	»
Lamothe-Fénel.	—	10 7	15 6	—	19 34	—	—	»
La Chap.-de-Mar.	—	10 14	15 15	—	19 41	—	—	»
CAZOULES	—	10 20	15 21	—	19 47	—	—	»
SOUILLAC	4 9	10 37	15 37	13 11	19 59	—	23 37	»
Gignac-Cressens.	5 8	11 4	16 22	—	20 29	—	—	»
BRIVE..... a.	5 52	11 32	16 55	13 48	20 59	23 31	0 16	2 52
BRIVE..... d.	»	»	(B)	13 54	»	23 40	0 26	2 59
PARIS.. (A.) arr.	»	»		21 55	»	8 42	9 8	10 38
PARIS.. (O.) arr.	»	»		22 7	»	8 54	9 20	10 50

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.
B : A lieu 1° entre Montauban et Brive le samedi ; 2° entre Montauban et Cahors le lundi.

De Cahors à Libos

CAHORS	6 24	15 6	18 15	»
Pradines	6 31	15 14	18 23	»
Mercuès	6 40	15 24	18 32	»
Douelle (*Arrêt*)	6 44	15 28	18 36	»
Parnac	6 51	15 37	18 44	»
Luzech	6 57	15 44	18 52	»
Castelfranc	7 10	16	19 5	»
Prayssac (*Arrêt*)	7 13	16 4	19 8	»
Puy-l'Evêque	7 22	16 13	19 17	»
Duravel	7 29	16 21	19 25	»
Soturac-Touzac	7 37	16 29	19 33	»
Fumel	7 48	16 42	19 44	»
LIBOS	7 53	16 48	19 49	»

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	9 11	17 51	20 34	»
Fumel	9 18	17 58	20 41	»
Soturac-Touzac	9 29	18 9	20 52	»
Duravel	9 36	18 16	20 59	»
Puy-l'Evêque	9 44	18 24	21 6	»
Prayssac (*Arrêt*)	9 52	18 32	21 14	»
Castelfranc	9 58	18 38	21 20	»
Luzech	10 10	18 51	21 32	»
Parnac	10 18	18 59	21 44	»
Douelle (*Arrêt*)	10 23	19 4	21 49	»
Mercuès	10 29	19 10	21 55	»
Pradines	10 37	19 18	»	»
CAHORS	10 44	19 25	22 8	»

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 33	»	14 22	17 15	»
Vayrac	5 42	»	14 30	17 23	»
Bétaille (arrêt)	5 47	»	14 35	17 28	»
Puybrun	5 56	»	14 44	17 37	»
Bretenoux-Biars	6 14	»	14 59	17 53	»
Port-de-Gagnac	6 22	»	15 7	18 1	»
Laval-de-Cère	6 34	»	15 18	18 11	»
Lamativie	6 57	»	15 39	18 36	»
Siran (arrêt)	7 14	»	15 56	18 53	»
La Roquebrou	7 33	»	16 13	19 11	»
AURILLAC.. arrivée.	8 15	»	16 55	19 57	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	5 39	9 54	»	17 14	»
La Roquebrou	6 24	10 35	»	17 58	»
Siran (arrêt)	6 38	10 47	»	18 12	»
Lamativie	6 58	11 5	»	18 32	»
Laval-de-Cère	7 18	11 21	»	18 51	»
Port-de-Gagnac	7 27	11 29	»	19 »	»
Bretenoux-Biars	7 42	11 40	»	19 17	»
Puybrun	7 51	11 49	»	19 27	»
Bétaille (arrêt)	7 58	11 55	»	19 34	»
Vayrac	8 8	12 2	»	19 43	»
St-Denis-près-Martel.	8 15	12 10	»	19 50	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 50	10 57	»	19
Sarlat	»	8 3	12 »	17 35	20 19
Cazoulès	»	8 45	12 39	19 15	21 19
Souillac	7 51	10 55	13 32	19 28	15 45
Le Pigeon	8 6	11 20	13 48	Les jours de foire et marché à Sarlat	16 »
Baladou. Arrêt.	8 11	11 27	13 53		16 5
Martel	8 20	11 56	14 2		16 14
St-Denis-p.-M. ar.	8 31	12 9	14 12		16 25

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	6 15	9 11	»	17 35
Martel	»	6 30	9 26	»	18 9
Baladou. Arrêt.	»	6 37	9 33	»	18 20
Le Pigeon	»	6 43	9 39	»	18 35
Souillac	»	7 5	9 49 / 13 31	»	19 49
Cazoulès	»	7 15	13 39	»	20
Sarlat	5 6	8 1	14 30	17 15	20 45
Le Buisson. ar.	5 59	»	15 24	18 10	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6 6	»	12 37	17 40
CAPDENAC. a.	»	»	»	10 25	»	17 51	21 51
CAPDENAC. d.	1 24	6 54	10 23	10 48	13 30	18 28	22 3
FIGEAC	1 54	7 10	10 35	11 4	13 56	18 43	22 16
Le Pournel	»	7 29	»	11 23	14 32	19 4	»
Assier	2 45	7 41	»	11 35	14 57	19 15	22 42
Flaujac (halte)	»	7 50	»	11 44	15 10	19 24	»
Gramat	3 19	8 6	»	11 59	15 43	19 39	23 2
Rocamadour	3 34	8 19	»	12 9	16 2	19 49	23 12
Montvalent	4 7	8 34	»	12 23	16 22	20 3	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 21	8 45	»	12 33	16 36	20 13	23 33
St-Denis-p.-Martel dép.	5 4	8 57	»	12 39	16 57	20 23	23 36
Quatre-Routes	5 17	9 9	»	12 49	17 11	20 33	»
Turenne	5 35	9 21	»	13 1	17 28	20 43	»
BRIVE..... ar.	6 10	9 43	»	13 23	18 3	21 5	0 10
PARIS (Orsay) ar.	»	18 58	»	22 7	»	5 30	9 20

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Orsay) d.	19 25	21 15	22 6	7 31	9 50	»	»
Brive..... dép.	4 12	8 10	12 36	15 59	18 56	»	»
Turenne	4 36	8 35	13 3	16 24	19 35	»	»
Quatre-Routes	4 45	8 46	13 15	16 33	19 49	»	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 54	8 55	13 23	16 42	20 1	»	»
St-Denis-p.-Martel dép.	5 »	9 5	13 36	16 50	20 20	»	»
Montvalent	»	9 18	13 50	17 3	20 43	»	»
Rocamadour	5 29	9 38	14 11	17 22	21 16	»	»
Gramat	5 43	9 53	14 28	17 35	21 39	»	»
Flaujac (halte)	»	10 6	14 43	17 48	»	»	»
Assier	6 4	10 18	14 58	17 59	22 43	»	»
Le Pournel	»	10 29	15 8	18 8	»	»	»
FIGEAC	6 30	10 51	15 31	18 29	23 23	»	»
CAPDENAC ar.	6 41	11 2	15 43	18 40	23 37	»	»
CAPDENAC d.	6 55	11 30	16 8	18 50	»	»	»
TOULOUSE	11 13	16 29	21 12	23 7	»	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 15	12 10	16 14	»
Cabessut	8 24	12 21	16 25	»
Arcambal	8 33	12 36	16 35	»
Vers	8 41	12 49	16 43	»
Saint-Géry	8 48	13 12	16 48	»
Conduché	8 59	13 42	17	»
Saint-Cirq-la-Popie	9 5	13 52	17 6	»
St-Martin-Labouval	9 12	14 19	17 14	»
Calvignac	9 18	14 29	17 21	»
Cajarc	9 31	15 13	17 34	»
Montbrun	9 40	15 29	17 44	»
Toirac	9 48	15 50	17 53	»
Lamadeleine	9 59	16 20	18 5	»
CAPDENAC	10 10	16 38	18 17	»

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7 20	11 10	18 55	»
Lamadeleine	7 32	11 26	19 7	»
Toirac	7 43	11 43	19 18	»
Montbrun	7 51	11 56	19 26	»
Cajarc	8 2	12 39	19 40	»
Calvignac	8 12	12 55	19 50	»
St-Martin-Labouval	8 19	13 19	19 57	»
Saint-Cirq-la-Popie	8 27	13 31	20 5	»
Conduché	8 33	13 56	20 11	»
Saint-Géry	8 47	14 26	20 24	»
Vers	8 52	14 43	20 29	»
Arcambal	9 »	15 28	20 37	»
Cabessut	9 10	15 43	20 48	»
CAHORS	9 18	15 53	20 56	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 34	17 25	»
Carsac	8 45	17 38	»
Grolejac	8 53	17 50	»
St-Cirq-Madelon	8 59	17 57	»
Payrignac (arr.)	9 7	18 5	»
GOURDON	9 16	18 15	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	6 21	16 15	»
Payrignac (arr.)	6 30	16 23	»
St-Cirq-Madelon	6 39	16 30	»
Grolejac	6 50	16 35	»
Carsac	7 2	16 44	»
SARLAT	7 19	16 55	»